



Évaluation des établissements
Évaluation des formations

RAPPORTS D'ÉVALUATION DE L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ART DE DIJON ET DE SES FORMATIONS

Avril 2023

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C

Au nom du comité d'experts¹ :

Geneviève Meley-Othoniel, Présidente du comité

Pour le Hcéres² :

Thierry Coulhon, Président

En vertu du décret n° 2021-1536 du 29 novembre 2021 :

¹ Les rapports d'évaluation « sont signés par le président du comité ». (Article 13) ;

² Le président du Hcéres « contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts ». (Article 8, alinéa 8).

Sommaire

Sommaire.....	3
RAPPORT D'ÉVALUATION DE L'ÉCOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ART DE DIJON.....	6
Présentation de l'établissement.....	6
1 / Caractérisation du territoire.....	6
2 / Structuration de la coordination territoriale.....	6
3 / Caractérisation de l'établissement.....	6
4 / Contexte de l'évaluation.....	7
Le pilotage stratégique et opérationnel.....	8
1 / Un positionnement qui mérite d'être valorisé.....	8
2 / Une inscription dans des partenariats académiques locaux et nationaux à caractériser.....	9
3 / Des partenariats internationaux divers et dynamiques.....	9
4 / Une inscription avérée dans le territoire.....	9
5 / Une gouvernance adossée à une organisation structurée.....	10
6 / Une stratégie de communication à définir précisément.....	10
7 / Un système d'information en cours de construction.....	10
8 / Une politique de qualité à construire.....	10
9 / Des marges de manœuvre financières qui doivent être mobilisées en cohérence avec la stratégie de l'établissement.....	11
10 / Le recrutement et le renouvellement du tiers du corps enseignant, des défis majeurs à moyen terme ...	11
11 / Un patrimoine immobilier remarquable au service du développement de l'école, mais nécessitant une constante recherche d'adaptation aux nouveaux besoins de la pédagogie et de la recherche.....	12
Conclusion du domaine 1 : Le pilotage stratégique et opérationnel.....	12
Points forts.....	12
Points faibles.....	12
La politique de la recherche, de l'innovation, de l'inscription de la science dans la société.....	13
1 / Des choix stratégiques à affirmer, une gouvernance à construire.....	13
2 / Des partenariats divers, toutefois à caractériser.....	13
3 / Une internationalisation de la recherche à expliciter.....	14
4 / Une diversité des ressources allouées à la mise en œuvre de la recherche.....	14
5 / Une inscription dans la société liée aux thématiques de recherche.....	15
Conclusion du domaine 2 : La politique de la recherche, de l'innovation, de l'inscription de la science dans la société.....	15
Points forts.....	15
Points faibles.....	15
La politique de la formation, de la vie étudiante et de la vie de campus.....	16
1 / Une caractérisation de l'offre de formation clairement définie.....	16
2 / Une véritable internationalisation de l'offre de formation.....	16
3 / Une professionnalisation de la formation avérée.....	16
4 / Une politique classique de formation à et par la recherche.....	17
5 / Un centre de documentation dynamique et doté de ressources riches.....	17
6 / Une organisation pédagogique des formations lisible.....	17
7 / Une adaptation de l'offre de formation à l'international avérée.....	18

8 / Une réelle attractivité des formations	18
9 / Une analyse de la performance des formations à construire	18
10 / Une analyse de la pertinence des formations à compléter	18
11 / Des ressources propres à amplifier	18
12 / Un dispositif d'amélioration continue en place, toutefois à davantage formaliser	19
13 / Une politique de la vie étudiante et de la vie de campus dynamique, contribuant au bien-être des étudiants.	19
14 / Une politique de ressources.....	20
Conclusion du domaine 3 : La politique de la formation, de la vie étudiante et de la vie de campus	20
Points forts	20
Points faibles.....	20
Conclusion	21
1 / Les points forts	21
2 / Les points faibles	21
3 / Les recommandations	21
RAPPORT D'ÉVALUATION DU DIPLÔME NATIONAL D'ART (DNA), OPTION ART	22
Présentation de la formation.....	22
1 / La politique et la caractérisation de la formation.....	22
2 / L'organisation pédagogique de la formation	22
3 / L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation	23
4 / Le pilotage et l'amélioration continue de la formation	23
Conclusion	24
Points forts	24
Points faibles	24
Recommandations	24
RAPPORT D'ÉVALUATION DU DIPLÔME NATIONAL D'ART (DNA), OPTION DESIGN	25
1 / Présentation de la formation.....	25
2 / La politique et la caractérisation de la formation.....	25
3 / L'organisation pédagogique de la formation	25
4 / L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation	26
5 / Le pilotage et l'amélioration continue de la formation	27
Conclusion	27
Points forts	27
Points faibles	27
Recommandations	27
RAPPORT D'ÉVALUATION DU DIPLÔME NATIONAL SUPÉRIEUR D'EXPRESSION PLASTIQUE (DNSEP), OPTION ART	28
Présentation de la formation.....	28
1 / La politique et la caractérisation de la formation.....	28
2 / L'organisation pédagogique de la formation	29
3 / L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation	29
4 / Le pilotage et l'amélioration continue de la formation	30
Conclusion	30
Points forts	30

Points faibles	30
Recommandations.....	30
RAPPORT D'ÉVALUATION DU DIPLOME NATIONAL SUPÉRIEUR D'EXPRESSION PLASTIQUE (DNSEP), OPTION DESIGN.....	31
Présentation de la formation.....	31
1 / La politique et la caractérisation de la formation.....	31
2 / L'organisation pédagogique de la formation	32
3 / L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation	32
4 / Le pilotage et l'amélioration continue de la formation	33
Conclusion	33
Points forts	33
Points faibles	33
Recommandations	33
Liste des sigles.....	34
Observations de la directrice de l'école nationale supérieure d'art de Dijon	37
Organisation de l'évaluation	38

RAPPORT D'ÉVALUATION DE L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ART DE DIJON

Présentation de l'établissement

1 / Caractérisation du territoire

La région Bourgogne-Franche-Comté est l'une des régions les plus vastes de France avec 48 000 km² pour seulement 2,8 millions d'habitants. Elle est composée de huit départements (Côte-d'Or, Doubs, Haute-Saône, Jura, Nièvre, Saône-et-Loire, Territoire de Belfort, Yonne) avec Dijon comme siège du Conseil régional, la ville étant située dans le département de la Côte-d'Or. Elle compte 1 580 000 habitants¹.

La région académique Bourgogne-Franche-Comté a accueilli plus de 82 000 étudiants en 2020-2021² répartis sur 56 sites au sein des académies de Dijon et Besançon. Les trois pôles les plus importants, Dijon, Besançon et Belfort-Montbéliard accueillent 87 % des étudiants. Sur le plan de l'enseignement supérieur, on dénombre entre autres trois universités³, six écoles d'ingénieurs⁴, deux écoles de commerce⁵, quatre autres établissements d'enseignement supérieur⁶ et trois écoles d'art.

2 / Structuration de la coordination territoriale

L'enseignement supérieur des arts plastiques et du design en région Bourgogne-Franche-Comté est dispensé par trois établissements publics, dont deux écoles territoriales : l'École Média Art Fructidor (EMA) à Chalon-sur-Saône, l'Institut supérieur des Beaux-Arts (ISBA) à Besançon et une école nationale, l'École nationale supérieure des Arts de Dijon (ENSA Dijon). Ce paysage est complété par deux classes préparatoires publiques, l'École d'Art de Belfort Gérard Jacot et l'École des Beaux-Arts de Beaune.

3 / Caractérisation de l'établissement

Héritière de l'école de dessin créée en 1765, devenue l'École Nationale des Beaux-Arts de Dijon en 1802, l'ENSA Dijon, est désormais la plus ancienne des sept écoles nationales d'art en région. Située au cœur de la ville, elle occupe l'aile de l'ancien palais abbatial de Saint Bénigne datant du XVIII^e siècle, auquel s'ajoute un bâtiment néoclassique construit en 1958 et qui lui confère une surface totale de 3 300 m² Shon. Elle fait partie des dix écoles nationales supérieures d'art et relève de la cotutelle administrative et financière du ministère de la Culture et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

En 2021-2022, l'ENSA Dijon compte 172 étudiants, elle dispense des formations conduisant à la délivrance de deux DNA⁷ et de deux DNSEP⁸ avec les mentions « Arts » et « Design d'espace ».

La recherche est regroupée au sein de l'unité : « Art et Société » comprenant deux axes — « Matériaux, médiums, Inter Médialités » et « Crises, contextes, combats » — et trois programmes : « Nouveaux Commanditaires », « Peinture et Couleur » et « Mutations Urbaines ». La mise en œuvre des Ateliers de Recherche Créations (ARC) permet l'articulation entre la recherche et la pédagogie et permet la valorisation des activités de recherche. Les principaux partenariats académiques locaux et régionaux de l'ENSA Dijon sont : le PARAC (Pôle d'Action et de Recherche en Art Contemporain), l'université de Bourgogne, l'instance universitaire Grand Campus de Dijon Métropole, la Maison des Sciences de l'Homme (MSH), l'Institut Agro-Dijon, l'École Polytechnique de Paris, Sciences Po Dijon.

L'école est membre des instances suivantes : CÉNA (Conférence des Écoles Nationales d'Art) et de l'ANDEA (Association Nationale des Écoles supérieures d'Art).

¹ Statistiques 2019- <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1405599?geo=COM-21231>

² [Microsoft Word - 220711_STRATER_BFC_2022.docx \(enseignementsup-recherche.gouv.fr\)](#)

³ L'université de Bourgogne -UB, l'université de Franche-Comté -UFC et l'université de technologie de Belfort-Montbéliard - UTBM.

⁴ Université de technologie de Belfort-Montbéliard – UTBM, École nationale supérieure de mécanique et de microtechniques – ENSMM, L'Institut Agro Dijon, Arts et Métiers, École supérieure d'électronique de l'Ouest – Eseo, École spéciale des travaux publics, du bâtiment et de l'industrie – ESTP Paris.

⁵ Burgundy School of Business – BSB, L'École Supérieure des Technologies et des Affaires – Esta.

⁶ École nationale des greffes – ENG, Sciences Po – Collège universitaire, Institut régional supérieur du travail éducatif et social de Bourgogne – Irtes

⁷ Diplôme national d'art conférant le grade de Licence.

⁸ Diplôme national supérieur d'expression plastique conférant le grade de Master.

À l'international, l'ENSA Dijon compte 50 partenariats internationaux, dont 16 en dehors de l'Europe. L'école est titulaire de la Charte Erasmus+ et bénéficie d'un budget Erasmus de 40 760 € pour l'année 2021-2022. La mobilité en 2021-2022 concerne 24 étudiants (15 sortants et 9 entrants) et 4 personnels (3 entrants et 1 sortant).

En 2022, l'ENSA compte 50 personnes, dont 19 agents administratifs et techniques et 31 enseignants. Son budget s'établit en 2020 à 1 382 980 € (dépenses de fonctionnement : 53 %, dépenses de personnel 32 %, dépenses d'investissement 15 %).

4 / Contexte de l'évaluation

Les rapports d'autoévaluation (RAE) proposés par l'ENSA Dijon sont rédigés avec un souci de clarté, qu'il s'agisse de celui portant sur la dimension institutionnelle ou de ceux relatifs aux quatre diplômes délivrés : DNA options Art et Design d'espace, et DNSEP options Art et Design d'espace. Ils expriment sincèrement la situation de l'école. Le processus d'autoévaluation est précisément décrit.

Pour l'élaboration du présent rapport d'évaluation externe, le comité s'est appuyé sur l'ensemble des documents composant le dossier d'autoévaluation (RAE complétés d'annexes illustrant de manière explicite l'exposé des orientations choisies par l'établissement), ainsi que sur les résultats des entretiens tenus lors de la visite sur site, les 12 et 13 octobre 2022. Ces derniers se sont déroulés selon le planning défini par le Hcéres et l'établissement, les interlocuteurs rencontrés ont répondu avec précision aux sollicitations des experts. Le comité souligne la réactivité de l'école dans la mise à disposition des documents demandés.

L'évaluation externe se tient alors que l'école est entrée dans la dernière année du 3^e et dernier mandat de la directrice.

Le pilotage stratégique et opérationnel

Référence 1. « L'établissement définit son positionnement institutionnel au niveau local, national et international. »

Référence 2. « L'établissement définit à partir de son positionnement une stratégie au niveau local, national et international, qu'il décline en objectifs opérationnels et dont il assure le suivi. »

1 / Un positionnement qui mérite d'être valorisé

L'ENSA Dijon est la seule école nationale supérieure d'art en région Bourgogne-Franche-Comté où se trouvent également deux écoles territoriales délivrant des diplômes d'enseignement supérieur dans le domaine des arts plastiques : l'École Média Art du Grand Chalon en art et l'Institut supérieur des Beaux-Arts à Besançon en art et communication visuelle. Elle définit sa singularité par la mise en œuvre d'une offre de formation en art et aussi en design. Cette particularité se manifeste également par la signature d'une convention en 2015 entre la Maison des Sciences de l'Homme de Dijon, le CNRS et l'université de Bourgogne lors de la création d'une unité de recherche « Art & Société ». L'école est membre de réseaux et partenaire de plusieurs institutions locales et régionales. Elle collabore avec le PARAC (Pôle d'Action et de Recherche en Art Contemporain) qui est constitué d'acteurs de l'art contemporain en Bourgogne-Franche-Comté (Consortium Museum, Fonds régional d'art contemporain Bourgogne, Musée des Beaux-Arts de Dijon). Elle fait partie de la plateforme publique des écoles d'art de Bourgogne-Franche-Comté avec l'ISBA de Besançon et l'EMA de Chalon-sur-Saône, et deux classes préparatoires (l'école des beaux-arts de Beaune Côte & Sud et l'école d'art de Belfort « Gérard Jacot »). L'ENSA est membre du Grand Campus, ensemble composé des acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche de Dijon Métropole. Elle s'inscrit également dans l'environnement culturel de la ville de Dijon par des liens et des projets avec des institutions artistiques et culturelles : Galerie Interface, Théâtre Dijon-Bourgogne (centre dramatique national), Le Dancing CDCN (centre de développement chorégraphique national), Opéra de Dijon, École Supérieure de Musique de Bourgogne-Franche-Comté, etc.

Au niveau national, l'école est très active au sein du réseau de l'Association nationale des écoles supérieures d'art (ANdÉA) en tant que membre du CA et de contributrice aux sections Études et Internationale.

L'école fait de l'international une dimension prioritaire : « Aujourd'hui, l'international est la colonne vertébrale de l'école. Plus qu'un simple sujet en soi, c'est une façon d'être, de penser, et d'aborder le monde et les métiers artistiques »⁹. À cet effet, elle s'est dotée d'un pôle « International, Pédagogie et Vie Étudiante » fusionnant ainsi le pôle International et le pôle de la pédagogie et de la vie étudiante, ce qui a clairement apporté davantage de cohérence dans les interactions entre la pédagogie et la professionnalisation des étudiants à l'étranger. Des programmes de résidences et d'insertion sont mis en place aux États-Unis, au Brésil et, en 2020, en lien avec la Cité internationale des arts à Paris, qui a accueilli deux résidences d'artistes, se substituant ainsi à l'impossibilité d'accéder aux dispositifs internationaux du fait de la crise sanitaire.

Dans le domaine de la recherche, un des partenariats est particulièrement identifié, avec l'Université Technologique du Hubei (Wuhan, Chine), dont l'objet est « le design à l'échelle de la ville contemporaine ». Ce partenariat a donné lieu en 2018 à un *workshop* (12 étudiants en design et trois enseignants se sont rendus en Chine), et un colloque « Agoras contemporaines. Processus alternatifs de construction de l'espace public », dont les actes ont été publiés en 2020. Les représentants de l'ENSA Dijon ont participé à la « 5^e Biennale Internationale du Design de Wuhan », au cours de laquelle les installations urbaines éphémères construites lors des *workshops* ont été présentées. En mars et avril 2019, 10 étudiants de l'Université de Hubei ont été accueillis à l'ENSA Dijon pour un *workshop*. Une poursuite de cette collaboration est prévue depuis 2019-2020, toutefois reportée en raison de la crise sanitaire. L'école décline donc son positionnement dans des réseaux au niveau local, national et international, ce positionnement mériterait toutefois d'être mieux explicité pour justifier les partenariats et valoriser ainsi les valeurs portées par l'ENSA.

Le comité invite l'école à davantage mettre en valeur les singularités qu'elle revendique et à en tirer parti pour l'affirmation des orientations de son projet d'établissement.

L'ENSA Dijon énonce dans le RAE une stratégie comportant trois volets : « une stratégie d'ouverture basée sur une politique de transparence », « une stratégie de spécialisation associant l'art et la recherche », « une stratégie d'internationalisation affichée ». Chacun de ces volets est décliné en objectifs opérationnels clairement exprimés. En revanche, leurs modalités de suivi ne sont pas décrites.

⁹ RAE page 11.

Le comité recommande à l'établissement de mettre en place un suivi formalisé de la stratégie annoncée, au moyen d'indicateurs et d'outils permettant d'assurer la réussite des chantiers mis en œuvre ou à venir.

Référence 3. « L'établissement s'inscrit dans son environnement et construit une politique partenariale dans le cadre de sa stratégie. »

2 / Une inscription dans des partenariats académiques locaux et nationaux à caractériser

Des dispositifs sont identifiés (à titre d'exemple l'opération « Grand Campus » de la métropole dijonnaise), des projets à court et moyen terme sont cités (intégration dans la Conférence Régionale des Grandes Écoles de Bourgogne-Franche-Comté, post-diplôme en partenariat avec l'Opéra de Dijon sur les « Arts de l'espace », création d'un *bachelor* « Arts et Humanités » en lien avec Sciences Po Dijon et l'École Supérieure de Musique), sans que l'on puisse mesurer précisément la finalité de ces projets, ainsi que l'engagement humain et financier induit par la réalisation des actions envisagées.

Lors des entretiens, les partenaires ont fait part de leur intérêt concernant les collaborations existantes, qui reposent sur un dialogue de confiance et des synergies entre les différents projets des institutions concernées. C'est évidemment un atout dont l'école doit tirer parti. C'est pourquoi **le comité lui recommande de caractériser sa participation aux projets envisagés.**

3 / Des partenariats internationaux divers et dynamiques

La liste des partenaires internationaux, une trentaine dans 18 pays en Europe et plus d'une vingtaine dans 12 pays hors Europe, montre que l'école sait comment se positionner dans différents territoires et à différentes échelles. Des conventions Erasmus avec des mobilités entrantes et sortantes¹⁰, des voyages d'études, des *workshops*, des colloques illustrent cette dynamique. À l'attention des diplômés, les programmes d'insertion professionnelle à l'étranger, notamment par le biais de résidences, paraissent déterminants. Le rôle de l'école en soutien des opérations est explicité. Toutefois, de manière sincère, le RAE fait état des besoins d'encadrement supplémentaires qui devront être pris en compte prochainement afin de garantir la qualité et la variété de ces coopérations.

4 / Une inscription avérée dans le territoire

Des partenariats fructueux, en particulier avec la ville de Dijon, Dijon Métropole, la Communauté de Communes des Terres d'Auxois, sont précisément décrits. On pourrait citer, à titre d'exemple, la collaboration avec les services d'urbanisme de Dijon Métropole en vue d'aménagements du paysage urbain, ou encore la rédaction du cahier des charges portant sur la réalisation de trois œuvres d'art au sein de la Cité Internationale de la Gastronomie et du Vin. Ils traduisent judicieusement la volonté de l'école d'être un acteur des politiques territoriales dans les champs de la culture et du développement durable et aussi son souhait d'établir un lien étroit entre l'art et la société. Les relations avec une diversité d'institutions culturelles (cf. référence 2) sont précisées. Lors des entretiens, les différents interlocuteurs ont manifesté leur plein soutien aux actions engagées, notamment en mettant en avant le rayonnement de l'école dans la ville de Dijon ou encore l'engagement des étudiants et la qualité de leurs prestations dans le cadre de collaborations artistiques ou de dispositifs d'accompagnement des jeunes diplômés.

Les coopérations de l'ENSA Dijon sont très abouties avec l'université de Bourgogne¹¹ et les collectivités territoriales proches. Elles intègrent aussi des relations avec des structures culturelles et des réseaux, notamment au bénéfice des formations en vue de développer la professionnalisation des étudiants.

Les démarches entreprises au niveau national et la pertinence des actions menées au niveau local, s'agissant en particulier de l'inscription dans l'espace public, confortent la visibilité de l'identité de l'établissement.

¹⁰ RAE p.54

¹¹ Création d'une unité de recherche Art et Société avec la MSH de l'Université de Bourgogne, RAE, p.14.

Référence 4. « La gouvernance de l'établissement s'appuie sur une organisation, une communication et un système d'information adaptés à sa stratégie. »

5 / Une gouvernance adossée à une organisation structurée

La gouvernance de l'établissement s'appuie sur une organisation structurée, le fonctionnement des différentes instances est dynamique et il s'appuie sur un dialogue constant avec l'ensemble de la communauté. À cet effet, à côté des instances traditionnellement identifiées (CA, CRPVE, CT, CHSCT), dont les missions sont clairement précisées, l'école a mis en place à compter de 2018 deux modalités complémentaires d'échanges respectivement intitulées : « workshops de perfectionnement » et « réunions des représentants de promotion entre la direction et les étudiants délégués de promotions ». Ces dispositifs sont facultatifs et ont un fonctionnement moins formel que la CRPVE, ils sont ouverts aux étudiants sur des sujets qu'ils peuvent choisir, la teneur des débats est communiquée aux instances réglementaires. Des groupes de travail thématiques assurent en supplément un suivi pédagogique régulier portant essentiellement sur l'organisation des formations et de la vie scolaire. L'ensemble de ces initiatives démontre l'importance de la transparence et de l'ouverture revendiquées par la direction. Lors des entretiens, les membres des différentes instances ont confirmé leur pleine association à la vie de l'école et à la collégialité des débats. Tout au plus, peut-on indiquer qu'il revient à l'école d'estimer si le nombre très important de sollicitations des enseignants et des étudiants n'amoindrit pas, dans la durée, leur implication dans la réflexion sur le pilotage et la stratégie de l'établissement.

La clarification du fonctionnement des différentes instances avec l'introduction de méthodologies, de règlements intérieurs, de relevés de décision, de plans et suivis d'action, complétée par des réunions informelles de coordination avec l'ensemble des personnels, a permis une amélioration très sensible du dialogue social.

6 / Une stratégie de communication à définir précisément

L'établissement a porté de nombreuses initiatives lui permettant d'améliorer sa communication interne et externe. Le site Web de l'école présente des informations nombreuses, mais trop exclusivement factuelles. Sa refonte est programmée (1^{er} semestre 2023) en vue d'en garantir une meilleure fluidité et de mieux cerner les différents publics visés (étudiants, partenaires, candidats, etc.). Pour accroître le rayonnement régional et national de l'établissement, une communication par le biais des réseaux sociaux a été développée, il existe une newsletter, des journées « portes ouvertes » sont organisées. Au niveau international, une version anglaise du site Internet est proposée, valorisant notamment les parcours des étudiants en mobilité entrante ou sortante. De manière générale, des évolutions sont envisagées : entre autres, mise en avant du réseau des partenaires, valorisation des travaux des étudiants et des diplômés, et des multiples activités de l'école, accroissement des relations avec la presse. **Le comité recommande de profiter de l'arrivée récente d'un responsable de la communication pour développer une stratégie dans ce domaine, en y associant les enseignants et les étudiants.**

7 / Un système d'information en cours de construction

Depuis 2013, l'école dispose d'un logiciel de gestion qui permet de suivre la scolarité des étudiants, de leur entrée jusqu'à leur sortie de l'établissement. À la suite d'un diagnostic établi fin 2021 sur le système d'information, l'école réfléchit à la construction d'un schéma directeur du numérique, articulé selon deux axes : « améliorer l'intégration des technologies numériques en tant que « matière support de création » et « favoriser les nouvelles méthodes pédagogiques au moyen d'outils numériques ». Le RAE ne mentionne pas l'existence d'un comité de pilotage du système d'information. **Le comité recommande de poursuivre cette initiative avec la mise en place d'un comité de pilotage.**

Référence 5. « L'établissement porte une politique globale de la qualité. »

8 / Une politique de qualité à construire

Durant la période de référence, l'ENSA Dijon a porté une politique très dynamique de transparence, de structuration et de formalisation de ses axes de recherche, méthodes pédagogiques, outils de travail et de gouvernance, en associant les personnels et les étudiants à cette politique.

En effet, l'établissement n'est pas encore pleinement entré dans une démarche d'amélioration continue visant à accroître la qualité de ses services et de ses procédures. Il n'a pas élaboré une cartographie des risques ni mis en place un référentiel des processus. **Le comité recommande de continuer à documenter les processus de travail de l'établissement, et d'intégrer la démarche de qualité dans un plan de formation de l'ensemble du personnel de l'établissement.**

Référence 6. « L'établissement pilote la mise en œuvre de sa stratégie en s'appuyant sur des outils de projection prévisionnelle, sur une programmation budgétaire et sur un dialogue de gestion interne structuré. »

9 / Des marges de manœuvre financières qui doivent être mobilisées en cohérence avec la stratégie de l'établissement

Hors rémunération des agents titulaires (titre 2), dont la rémunération est directement assurée par le ministère de la Culture, le budget annuel de l'ENSA Dijon s'élève à 1,4 M€. Ce budget est marqué par une grande stabilité quant à sa structure financière. L'enveloppe de fonctionnement représente près de 50 % du budget, l'enveloppe destinée aux personnels non titulaires 35 % et les opérations d'investissement 15 %. Les prévisions budgétaires réalistes se traduisent par des taux élevés de consommation des enveloppes, y compris en matière de masse salariale. La part de cette dernière dans le budget de l'établissement représente environ 400 000 € par an. Elle fait l'objet d'un suivi rigoureux et régulier avec, au regard de la faiblesse de l'enveloppe, des outils simples, mais efficaces et fiables. L'établissement suit précisément sa situation financière et dispose d'une vision claire de sa soutenabilité à moyen terme.

Il dispose d'un modèle économique directement lié aux subventions de l'État, cette dépendance progressant d'ailleurs, ces dernières années, au détriment des ressources propres. Ainsi les subventions de l'État passent de 89 % des recettes en 2019 à près de 94 % en 2021. L'établissement disposait fin 2021 d'un fonds de roulement (FDR) extrêmement important, représentant 909 jours de fonctionnement. Ce niveau très élevé pose question.

Le comité recommande de mettre en place des initiatives pour programmer une décreue maîtrisée du FDR. Il invite l'établissement à mettre en œuvre les opérations prioritaires identifiées dans son plan pluriannuel d'investissement. La mise à niveau des infrastructures numériques et la prise en compte de la sécurité informatique nécessiteront des investissements importants qui pourront être supportés par l'établissement en mobilisant une partie de son FDR.

Le haut niveau de consommation du plafond d'emplois, 95,7 % en 2021 (45 ETP/47 ETP), démontre, certes, une capacité de l'établissement à mobiliser les moyens humains mis à sa disposition, mais révèle aussi une difficulté à pouvoir consacrer une partie de ses marges de manœuvre financières au développement de ses ressources humaines. Le plafond d'emplois et les difficultés de recrutement (cf. référence 7) représentent des contraintes structurelles fortes pour le développement de l'établissement.

Référence 7. « La politique des ressources humaines et le développement du dialogue social traduisent la stratégie de l'établissement et contribuent à la qualité de vie au travail de ses personnels. »

10 / Le recrutement et le renouvellement du tiers du corps enseignant, des défis majeurs à moyen terme

L'école, comme on vient de le voir, bénéficie d'un plafond d'emplois de 47 ETP, dont 40 sont rémunérés sur le titre 2 du ministère de la Culture et 7 ETP sur le titre 3 du budget de l'ENSA. L'essentiel de la masse salariale n'apparaît donc pas dans le budget de l'établissement. Le taux élevé de consommation, sur des effectifs relativement faibles, traduit une bonne maîtrise du dispositif d'emplois et une volonté de l'établissement d'optimiser ces moyens humains.

Toutefois, cette maîtrise des agrégats masque des difficultés réelles de recrutement et une possible déstabilisation de l'école à moyen terme en raison d'une pyramide des âges impliquant un taux de départ à la retraite important dans les cinq années à venir. En effet, 13 d'entre eux ont à ce jour plus de 60 ans.

L'ENSA Dijon rencontre beaucoup de difficultés à adapter sa politique de recrutement à son positionnement stratégique en termes de pédagogie et de recherche. La priorité donnée par le ministère de la Culture au statut de titulaire de la fonction publique impacte fortement l'autonomie de l'établissement et sa capacité à mener une politique de ressources humaines en cohérence avec le projet d'établissement.

L'enjeu est d'autant plus prégnant que l'ENSA Dijon a réalisé ces cinq dernières années un travail important pour mettre en place systématiquement des fiches de poste. Ce travail a été mené en intégrant les enjeux de parité et de réduction des discriminations dans sa politique de ressources humaines, en se fondant sur des procédures de recrutement transparentes avec un effort sensible sur la mise en place de jury intégrant la parité entre femmes et hommes.

Le comité recommande à l'établissement de mettre en place une gestion prévisionnelle des effectifs et des compétences, couplée à une politique de recrutement privilégiant l'adéquation entre poste et profil en utilisant l'application des dispositions de la loi du 6 août 2019 qui facilite le recrutement de personnels en CDI. Il l'invite également à accompagner cette politique de recrutement par la mise en œuvre d'une politique de formation à destination des enseignants, qui est à ce jour au stade embryonnaire.

Référence 8. « L'établissement intègre dans sa stratégie une politique immobilière soutenant son développement. »

11 / Un patrimoine immobilier remarquable au service du développement de l'école, mais nécessitant une constante recherche d'adaptation aux nouveaux besoins de la pédagogie et de la recherche

L'ENSA Dijon est située au cœur du centre-ville historique de Dijon dans des locaux exceptionnels classés monuments historiques. Au sein de l'ancien palais abbatial, ce patrimoine représente un formidable atout malgré les contraintes liées au classement. L'établissement maîtrise ces contraintes grâce à une bonne connaissance de son patrimoine et des problématiques de sécurité, de sûreté et d'accessibilité. L'ensemble immobilier fait l'objet d'une convention d'utilisation avec l'État jusqu'au 31 décembre 2045.

La politique immobilière de l'établissement se traduit par une recherche constante d'adaptation de cet ensemble immobilier remarquable aux besoins modernes dans les domaines de la formation, de la recherche et de la vie étudiante. Ainsi, lors de la période de référence, l'École a créé de nouveaux espaces pédagogiques en transformant un ancien logement de fonction pour y accueillir les services support et un ancien gymnase situé dans le périmètre de l'établissement. Par ailleurs, chaque promotion et option disposent d'une salle en propre qu'ils peuvent utiliser à leur convenance.

L'école veille également à l'amélioration des conditions de travail et d'étude, tout en portant une attention particulière à la transition écologique, énergétique et environnementale. La valorisation d'espaces autour du jardin classé verger conservatoire en est un bel exemple, tout comme le vote par le Conseil d'administration de l'École en début 2022 d'un plan d'éco-responsabilité comportant trois volets : social, sociétal et environnemental.

Malgré une politique régulière d'adaptation et d'extension menée en partenariat avec l'État et la ville de Dijon, l'école manque encore d'espaces, concernant notamment les ateliers techniques. Pour faire face à cette situation, elle porte un projet de création d'un campus « Arts et Humanité » en partenariat avec Sciences Po Dijon et l'École supérieure de Musique de Bourgogne-Franche-Comté, sur un site proche de l'établissement. Ce nouveau campus prendra place dans un ensemble dont l'État est propriétaire. Les bâtiments sont occupés actuellement par le Crous Bourgogne-Franche-Comté qui va les libérer. L'opération de réhabilitation, d'un montant de 16 M€, est inscrite au contrat de plan État-Région 2021-2027. Elle est financée par l'État à hauteur de 7,1 M€, par la région à hauteur de 5,8 M€ et par les collectivités locales à hauteur de 3,1 M€. L'opération planifiée à l'horizon 2024-2025, outre la mutualisation de nouveaux espaces, notamment de vie étudiante, consiste à instaurer des synergies en matière de formation entre les trois établissements. Les informations produites par l'établissement dans son rapport d'autoévaluation, tout comme lors de la visite des locaux du site, n'ont pas permis au comité d'appréhender la position de l'établissement sur tous les enjeux du projet. **Le comité recommande à l'école de définir les objectifs permettant la concrétisation des collaborations entre les trois partenaires.**

Conclusion du domaine 1 : Le pilotage stratégique et opérationnel

Points forts

- Une bonne gestion administrative.
- La fusion des deux pôles existants en un seul pôle « International, Pédagogie et Vie étudiante » qui favorise la mobilité internationale.
- La clarification du fonctionnement des différentes instances et l'organisation de réunions qui contribuent au dialogue social.
- Le rayonnement de l'école et de ses étudiants dans la ville.

Points faibles

- L'absence d'un schéma directeur du numérique, qui est encore à l'état de réflexion.
- Le manque d'une démarche qualité et d'amélioration continue structurée.
- Le risque lié au renouvellement d'un tiers des enseignants dans les 5 ans à venir.

La politique de la recherche, de l'innovation, de l'inscription de la science dans la société

Référence 9. « La politique de recherche de l'établissement définit des orientations structurantes. »

1 / Des choix stratégiques à affirmer, une gouvernance à construire

La politique de recherche se structure autour de la conception et l'organisation de restitutions scientifiques, en moyenne quatre par an, sous différentes formes (colloques, publications, journées d'étude, expositions, performances) et dans le cadre d'une forte intégration au cursus pédagogique, par des projets collectifs réalisés au sein des ARC. L'unité de recherche « Art & Société » coordonne l'ensemble des recherches menées dans l'école. Elle comprend deux axes intitulés « Matériaux, médiums, intermédialités » et « Crises, contextes, combats ». Celles-ci s'articulent autour de trois problématiques : la peinture, les mutations urbaines et le design urbain, les préoccupations politiques et sociales contemporaines (féminisme, écologie, etc.).

L'inscription des ARC dans la politique de recherche, leurs objectifs et attendus, ainsi que leur qualification comme recherche amènent le comité à s'interroger sur la pertinence de cette politique. La recherche dans ce cadre est davantage envisagée comme un processus pédagogique en soi, et non pas à proprement parler comme une activité de recherche devant donner lieu à des résultats et à des productions pouvant être diffusées et partagées auprès d'une communauté. Selon les informations communiquées au cours des entretiens, l'objectif de l'ARC « Nouveaux Commanditaires » est plutôt d'ouvrir des discussions collectives et de sensibiliser les étudiants, que de les engager dans une démarche de recherche. Par ailleurs, ce choix fait reposer une partie significative de la réalisation des activités de la recherche sur les étudiants de 2^e cycle. Nombre d'entre eux restant durant les deux seules années du DNSEP, l'ampleur des produits et résultats de la recherche peut en conséquence être limitée.

Le comité recommande à l'établissement d'affirmer des axes et des lignes de recherche propres à l'unité de recherche « Art & Société », indépendamment des travaux conduits dans le cadre des ARC.

L'ENSA Dijon mène une politique active de soutien aux publications (en moyenne un ouvrage collectif par an, parfois davantage). Ces publications s'effectuent chez des éditeurs professionnels, ce qui est un gage d'une qualité de diffusion, de distribution et donc de circulation potentielle des recherches. En outre, la valorisation de la recherche donne lieu à différents types de restitution des travaux menés dans le cadre des ARC : publications, expositions notamment, réalisation d'un film, etc.

L'école ne propose pas de 3^e cycle. Un essai d'un post-diplôme d'une durée d'une année, en lien avec l'Opéra de Dijon sur le thème des « Arts de l'Espace », a été interrompu. Une réflexion est en cours pour créer à plus ou moins long terme un 3^e cycle doctoral. Les discussions n'ont pas encore été ouvertes avec une école doctorale. Lors des entretiens, des attentes fortes ont été exprimées par le corps enseignant qui compte 5 docteurs sur ses 31 enseignants (22 fonctionnaires et 9 contractuels). Parmi l'équipe enseignante, sept assurent la responsabilité de projets de recherche. Un des docteurs est chargé de la coordination générale de la recherche.

Le comité invite l'établissement à poursuivre les investigations en vue de la mise en place d'un doctorat en art, notamment en se rapprochant d'une école doctorale et de laboratoires universitaires pour l'encadrement.

Un conseil scientifique a été créé en septembre 2019. Il comprend dix membres, dont la directrice de l'école, le coordinateur de la recherche et huit personnalités extérieures (artistes, critiques d'art maîtres de conférences, etc.). Il n'a toujours pas été réuni, selon l'école, du fait de la crise sanitaire. Une première réunion est prévue au 1^{er} semestre 2023. Les entretiens menés par le comité ont fait apparaître un manque de lisibilité du rôle de cette instance et des sujets à traiter.

Le comité recommande de communiquer largement sur les attendus du conseil scientifique et de le réunir rapidement en 2023.

2 / Des partenariats divers, toutefois à caractériser

La politique de recherche s'inscrit dans le réseau de partenaires tissé par l'établissement, notamment avec l'université de Bourgogne grâce à l'organisation d'événements scientifiques communs, par des échanges informels et des collaborations entre chercheurs (certains d'entre eux s'étant consolidés par un dépôt de demande de financement pour un projet de recherche à l'ANR fin 2022) et avec Dijon Métropole sur les trois programmes de recherche dans le cadre d'une convention triennale. Des acteurs artistiques (centre d'art le Consortium, FRAC Bourgogne, Musée des Beaux-Arts, Les Nouveaux commanditaires en France et en Europe

[Société des Nouveaux commanditaires, École Nationale Supérieure d'Art de la Villa Arson, etc.]) sont associés aux colloques et séminaires. Selon le RAE, « chaque partenariat de recherche est noué sur une base scientifique, avec, pour fil directeur, le bénéfice apporté aux étudiants ». Cette orientation, louable, n'est pas précisément détaillée.

Le comité recommande à l'école de davantage spécifier l'apport des partenariats favorisant l'enrichissement des activités de recherche.

3 / Une internationalisation de la recherche à expliciter

L'école inscrit ses recherches dans des perspectives internationales. Cette inscription passe par la sollicitation de nombreux intervenants étrangers (artistes et professionnels) dans le cadre des projets mis en œuvre. Elle passe aussi par des collaborations et échanges avec des institutions universitaires. Deux exemples sont présentés.

Avec l'université de Wuhan (Chine), un projet de recherche « Le design à l'échelle de la ville contemporaine » a permis aux étudiants de l'ENSA Dijon d'intervenir dans l'espace public de Wuhan par la mise en espace d'un mobilier urbain.

Avec l'université de Toronto (Canada), l'école a participé à une rencontre en ligne sur la question de l'art dans l'espace public et a présenté ses travaux relatifs à l'art dans l'espace public et à l'art et les citoyens.

L'intérêt de ces partenariats est réel, en revanche, au regard des éléments communiqués, il est difficile d'appréhender d'autres actions éventuellement menées.

Le comité constate peu de collaborations en recherche à l'international et recommande à l'établissement d'élaborer une politique plus ambitieuse en matière de partenariats internationaux.

Référence 10. « L'établissement mène une politique de ressources et de soutien à la recherche. »

4 / Une diversité des ressources allouées à la mise en œuvre de la recherche

L'unité de recherche « Art & Société » bénéficie d'un financement annuel du ministère de la Culture d'un montant de 20 000 € et un montant compris entre 20 000 et 30 000 € est alloué sur le budget propre de l'école selon les années. Pour les ARC liés aux programmes de recherche, s'ajoute une dotation spécifique prise sur le budget de l'établissement, en 2022, son montant prévisionnel est de 73 217 € incluant les reliquats des subventions antérieures.

Dans le cadre de son programme avec les Nouveaux Commanditaires, l'école a reçu un financement de la Fondation de France jusqu'en 2019 (49 500 € au cours de la période 2017-2019). Elle a obtenu de surcroît un financement européen à hauteur de 15 000 € pour la réalisation, la post-production et la valorisation d'un documentaire intitulé « Le temps des autres », produit dans la continuité d'un projet de recherche. Enfin, les programmes de recherche bénéficient d'un soutien significatif des collectivités territoriales. Au cours de la période 2017-2021, Dijon Métropole a attribué 41 000 € et le Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté a attribué 43 000 €.

De manière générale, la diversité des financements est à souligner. **Le comité invite toutefois l'établissement à structurer ses financements pour la recherche de manière pérenne.**

Des efforts sont accomplis pour soutenir des initiatives individuelles ou collectives : accueil d'une chercheuse chinoise en doctorat, dispositif d'aide à la publication destiné aux enseignants qui souhaitent publier des ouvrages, financement commun d'un ouvrage avec l'Université de Bourgogne, etc. Le dispositif « Congés pour études et recherche » du ministère de la Culture a été mobilisé pour un à deux enseignants et il a permis à un enseignant de soutenir sa thèse en 2021.

À plusieurs reprises, dans le RAE, sont évoquées les difficultés liées au statut des enseignants qui n'intègre pas les activités de recherche dans l'exercice de leur mission. Structurellement, cette disposition constitue un frein au développement de la recherche. Les possibilités d'enrichir les équipes en ciblant des profils spécifiques et en recrutant des enseignants engagés dans des recherches croisant les axes développés par l'école sont en outre réduites. Cette situation ancienne appelle à des solutions alternatives dans le recrutement des chercheurs, soit en proposant des décharges d'enseignement, soit dans le cadre d'un dialogue avec le ministère de tutelle.

Référence 11. « Dans sa politique d'innovation et d'inscription de la science dans la société, l'établissement définit des orientations structurantes. »

Référence 12. « L'établissement mène une politique de ressources et de soutien qui bénéficie à ses activités en matière d'innovation et d'inscription de la science dans la société. »

5 / Une inscription dans la société liée aux thématiques de recherche

La politique de recherche déployée par l'ENSA Dijon repose très étroitement sur une inscription de la science dans la société. Le nom même de son unité de recherche en témoigne : « Art et société ». Les projets menés au sein de l'unité font écho à des thématiques sociales, culturelles et politiques contemporaines (féminisme, écologie, mutations urbaines, etc.), sans exclure cependant des préoccupations plus proprement artistiques et esthétiques. À titre d'exemple, le programme « Mutations urbaines » traite des « impacts environnementaux des matériaux et des formes qu'il met œuvre, prône le «*low tech*», le «*do it yourself*», l'auto-construction et le réemploi, en s'inspirant des pratiques vernaculaires.

Chaque programme de recherche donne lieu à des valorisations spécifiques, dans des lieux identifiés et reconnus du champ artistique, par exemple *Why Note* (centre de création musicale & artiste associé), galerie *Interface* à Dijon, *Consortium Dijon*.

La politique d'encouragement des pratiques responsables se traduit dans les partis-pris de l'unité de recherche qui relèvent notamment de l'inscription de l'art dans le contexte urbain, en s'intéressant à « la relation des êtres humains entre eux et au vivant à travers des questions écologiques comme des questions féministes ». Cette démarche induit une responsabilité élevée de l'artiste et de ses pratiques.

Conclusion du domaine 2 : La politique de la recherche, de l'innovation, de l'inscription de la science dans la société

Points forts

- La capacité à obtenir des ressources diversifiées consacrées à la recherche.
- L'organisation d'actions scientifiques avec l'université de Bourgogne.
- La régularité des activités de restitutions scientifiques.

Points faibles

- L'inactivité du conseil scientifique.
- Un manque de structuration en matière de recherche concernant le 3^e cycle.
- Un manque de stratégie de recherche, laquelle ne saurait se réduire à une activité essentiellement axée sur les ARC, comme c'est le cas aujourd'hui.

La politique de la formation, de la vie étudiante et de la vie de campus

Référence 13. « L'établissement porte une politique de formation et une offre de formation de qualité, cohérentes avec son positionnement et sa stratégie. »

1 / Une caractérisation de l'offre de formation clairement définie

L'école poursuit depuis plusieurs années une politique ambitieuse de coopération à tous les niveaux (internationale, régionale, culturelle, scientifique ou professionnelle) qui s'est intensifiée depuis la précédente évaluation du Hcéres (2017). Les collaborations avec des acteurs institutionnels au niveau des collectivités territoriales (notamment Dijon Métropole), avec des acteurs culturels locaux, nationaux ou internationaux (Guggenheim Museum de New York, Whitney Museum de NY, centre Art et Culture de Cotonou [Bénin]) sont désormais nombreuses. Elles portent sur une grande diversité de projets au bénéfice de l'insertion professionnelle des diplômés.

L'école centre sa pédagogie sur une visée professionnelle première, « être artiste », elle est également très soucieuse d'insérer l'ouverture sur la ville et la société au cœur de sa démarche pédagogique. Elle revendique une singularisation de l'offre de formation reposant sur « une vision contemporaine de l'art et du monde ». La politique de formation s'inscrit en cohérence avec les orientations du projet d'établissement fondées sur un lien étroit entre l'art et la société.

2 / Une véritable internationalisation de l'offre de formation

Depuis la précédente évaluation du Hcéres (2017), l'école a entrepris une politique très dynamique d'ouverture à l'international. Pour ce faire, elle a accru les ressources humaines, techniques, communicationnelles et financières affectées à cette ouverture. Un site Internet bilingue a été créé, la dotation Erasmus a été multipliée par sept en cinq ans, une formalisation des échanges a été mise en place, et elle a donné lieu à des missions et des conférences, un guide des mobilités entrantes et sortantes a également été établi. Au plan structurel, en 2018 un pôle international a été installé. En 2022, ce pôle a évolué en une direction des Études, de la Vie Étudiante et de l'International.

L'École a su tirer profit du dispositif Erasmus pour les étudiants et les personnels. Chaque année, au moins un responsable de service ou un enseignant réalise une mobilité sortante, et un artiste ou enseignant est accueilli en mobilité entrante. Pour les étudiants, au 1^{er} semestre du 2^e cycle, une mobilité d'études ou un stage en milieu professionnel sont obligatoires. Afin d'accompagner ces mobilités, des sessions de formation « Préparation au départ » sont organisées. Un financement des voyages d'études dans le cadre des ARC est prévu.

L'école souhaite aller au-delà des mobilités individuelles et progresser vers des partenariats internationaux plus structurants. À cet effet, des coopérations pérennes sont recherchées, envisagées par les équipes sous la forme de résidences professionnelles ou de *workshops* croisés.

Le comité invite l'école à poursuivre le développement de l'internationalisation des formations.

3 / Une professionnalisation de la formation avérée

La montée en puissance en matière de professionnalisation se traduit par l'augmentation et la diversification des dispositifs visant l'immersion des étudiants dans les milieux professionnels et l'accroissement des compétences professionnalisantes qui permettent d'accompagner les jeunes diplômés dans la vie active. Des présentations régulières, en public, du travail plastique des étudiants sont mises en œuvre, les partenariats avec des acteurs institutionnels et professionnels sont renforcés, des conférences d'anciens étudiants sont organisées, etc. L'école mène en outre une politique des stages en milieu professionnel assez dynamique. Un stage, d'une durée de quinze jours, est obligatoire dès le 1^{er} cycle conformément à la réglementation. Il est valorisé de deux ECTS. En 4^e année du cursus d'études, la possibilité de réaliser un stage, d'une durée d'au moins trois mois, est offerte (en moyenne, un étudiant sur deux choisit cette voie, préférablement au semestre d'études à l'étranger). Les étudiants sont accompagnés dans leur recherche de lieux de stage que sont les musées, les galeries, les studios d'artistes, les agences de designer, etc. Cette expérience professionnelle est valorisée à hauteur de trente ECTS.

En 5^e année, durant une semaine, des modules de professionnalisation sont obligatoires. Ils traitent des aspects juridiques et économiques du métier d'artiste (règles de la propriété intellectuelle, droit d'auteur, type de

rémunération, régimes fiscaux, rôles des partenaires professionnels, etc.) et des outils et méthodes permettant de valoriser les œuvres (protocoles d'accrochage, stratégies de communication, etc.). La participation à ces modules n'est pas valorisée aujourd'hui, une réflexion est en cours sur ce sujet.

Le comité recommande à l'établissement d'attribuer des ECTS à ces enseignements, ne serait-ce que pour légitimer la formation dispensée.

4 / Une politique classique de formation à et par la recherche.

Les ARC sont le point d'appui principal pour la mise en œuvre du lien entre la formation et la recherche. Le comité a néanmoins souligné la nécessité de développer d'autres actions de recherche (cf. points faibles du domaine 2). Les projets de recherche de l'école sont ainsi articulés à l'enseignement. Les ARC constituent des temps privilégiés de transversalité, entre années de formation et entre options. Ils permettent d'instaurer une pluridisciplinarité qui nourrit les projets plastiques des étudiants, tout en formant à l'apprentissage collectif.

Il existe des différences d'allocation de moyens aux ARC, selon leur inscription plus ou moins importante dans les axes de recherche de l'école.

Le comité invite l'établissement à rendre plus visible la part de la recherche dans les ARC et à s'assurer que les moyens affectés garantissent un fonctionnement adapté aux objectifs visés.

5 / Un centre de documentation dynamique et doté de ressources riches

Le comité souligne la mise en place d'une politique ambitieuse en matière de documentation. La bibliothèque bénéficie d'un budget annuel de 17 000 €, dont plus de 11 000 € sont affectés aux seules acquisitions. Elle possède un fonds documentaire très important : plus de 17 000 ouvrages relatifs aux arts plastiques, au design, à la photographie, au multimédia, à l'architecture, à l'histoire de l'art et aux sciences humaines, de nombreux catalogues d'exposition et monographies d'artistes, quarante abonnements à des périodiques spécialisés (français et étrangers), une collection de périodiques anciens, une collection de près de 3 000 dessins et affiches et un fonds multimédia (DVD, CD).

Le centre de documentation participe activement aux apprentissages méthodologiques des étudiants (conseils d'orientation, formation aux ressources, etc.). Il donne accès à ses espaces pour organiser des cours en vue d'un accès direct aux ressources. Il accompagne les collaborations avec les maisons d'édition.

La bibliothèque est néanmoins contrainte en termes d'espaces pour le stockage, la conservation et la valorisation du fonds documentaire, et aussi pour l'accueil d'étudiants en temps de travail personnel (peu de places assises). Une convention avec la Bibliothèque Universitaire de Dijon a permis le dépôt d'ouvrages et périodiques.

Le comité invite l'établissement à poursuivre les échanges avec la Bibliothèque Universitaire afin d'examiner de nouvelles possibilités de mutualisation qui pourraient, en partie, remédier au manque d'espace.

Référence 14. « L'établissement développe un ensemble de dispositifs institutionnels au service de la qualité pédagogique de son offre de formation. »

6 / Une organisation pédagogique des formations lisible

Quatre principes fondent la structuration des cursus d'études : la construction du projet personnel des étudiants dès la 1^{re} année, l'apport d'une diversité de connaissances et de savoir-faire, les ARC, le lien avec l'unité de recherche « Art & Société ». L'interdisciplinarité et la transversalité sont présentes tout au long de la formation. La progressivité des enseignements est bien en place, passant d'un apprentissage classique en 1^{re} année, à un choix d'options en 2^e année (art ou design d'espace, ARC, cours optionnels, etc.), à un parcours autonome de l'étudiant en fin de 3^e année, le 2^e cycle étant le temps des expériences extérieures et de la finalisation du projet personnel de l'étudiant qui comporte un travail plastique et la soutenance d'un mémoire.

La diversité des formats d'enseignement et des modalités pédagogiques (cours théoriques, *workshops*, séminaires, travaux en ateliers, ateliers de rentrée, cours obligatoires ou optionnels, conférences, ARC, résidences-expositions, etc.) et l'individualisation des parcours favorisent la réussite des étudiants.

La stratégie pédagogique est lisible et conçue en cohérence avec les orientations du projet d'établissement.

Un projet d'ouverture de l'offre de formation aux publics de formation continue est en cours de réflexion, avec un programme à destination des entreprises. **Le comité ne peut qu'encourager l'établissement à poursuivre cette étude.**

7 / Une adaptation de l'offre de formation à l'international avérée.

La généralisation de l'enseignement de l'anglais de la 1^{re} à la 5^e année, dont l'objectif est d'atteindre le niveau B2 à la fin du cursus d'études, constitue une avancée notable, en cohérence avec le parti-pris de l'école de faire de l'international un levier de professionnalisation des diplômés. En termes de ressources humaines, les moyens affectés à cet objectif sont toutefois contraints (un seul enseignant assure deux heures hebdomadaires par promotion, toutes options confondues). Les étudiants étrangers et en mobilité entrante bénéficient de cours de français langue étrangère (FLE) dispensés par l'école, d'un volume hebdomadaire de 4,5 heures.

Parallèlement, l'école poursuit l'ouverture des formations vers des publics à l'international (10 % des effectifs en formation initiale¹², une dizaine d'étudiants Erasmus par semestre¹³), en particulier en provenance d'Asie.

En art, pour les années 2018-2019 et 2019-2020, respectivement 43 et 58 % des étudiants ont réalisé une mobilité sortante ; mais, en 2020-2021, seules deux mobilités à l'international ont été accomplies du fait de la crise sanitaire. En design, au cours des trois dernières années, respectivement 57, 42 et 50 % des étudiants ont réalisé une mobilité sortante. Dans les deux cas, l'effectif restant des promotions a choisi un stage en milieu professionnel en France.

Référence 15. « L'établissement analyse l'attractivité, la performance et la pertinence de son offre de formation, et favorise la réussite des étudiants depuis leur orientation jusqu'à leur insertion professionnelle. »

8 / Une réelle attractivité des formations

Les critères d'évaluation de l'attractivité des formations recouvrent le nombre de visiteurs aux journées portes ouvertes (en moyenne 1200 visiteurs), celui des candidats au concours d'entrée, ceux des intervenants extérieurs et des nouveaux partenaires.

Depuis 2016, le nombre de candidats est en augmentation. En 2019 et 2020, entre 350 et 400 candidats se sont présentés, pour 40 places en 1^{re} année. La candidature de 20 % d'étudiants internationaux au concours de l'école et les 10 % inscrits sur une promotion témoigne également de l'attractivité des formations.

Le comité recommande de mettre en place une communication permettant une valorisation des travaux des étudiants et des parcours professionnels des diplômés. Cette mesure serait de nature à encore accroître l'attractivité des formations.

9 / Une analyse de la performance des formations à construire

Différents critères sont mobilisés pour mesurer la performance des formations : la qualité du travail des étudiants lors des épreuves d'examen, le nombre de diplômés du DNA admis dans d'autres établissements et d'entrants en 2^e cycle, le nombre et la fréquence des moments scientifiques, les collectifs d'artistes créés par d'anciens diplômés.

Le comité recommande de mettre en place une procédure formalisée et régulière de suivi des parcours des étudiants au cours de leur scolarité et de mesure de l'insertion professionnelle des diplômés.

10 / Une analyse de la pertinence des formations à compléter

Concernant le taux d'insertion professionnelle des diplômés, l'école s'appuie sur les enquêtes menées par le ministère de la Culture. Pour les diplômés de l'ENSA Dijon, le taux d'insertion professionnelle est de 80 % dans les 5 ans suivant l'obtention du diplôme, sans précision sur les profils d'emploi.

L'ensemble de ces éléments permet une analyse empirique de la pertinence des formations. **Le comité recommande de mettre en place une procédure régulière, propre à l'école, de mesure de l'insertion professionnelle des diplômés.**

Référence 16. « L'établissement suit l'évolution de son offre de formation et s'assure de sa soutenabilité, en s'appuyant sur une politique de ressources humaines cohérente avec sa politique de formation et en mettant en œuvre une démarche d'amélioration continue. »

11 / Des ressources propres à amplifier

Si les ressources financières de l'ENSA Dijon permettent globalement de faire face aux objectifs du projet d'établissement, elles sont fortement tributaires de la subvention ministérielle, en absence de ressources propres significatives, qui recouvrent les droits d'inscription et les frais liés au concours, la taxe d'apprentissage et la

¹²RAE p.55

¹³ Entretien.

location de salles. Comme le souligne le RAE¹⁴, les ressources propres «représentent un montant trop faible pour peser significativement sur la mise en place d'actions innovantes et indépendantes des orientations ministérielles assignées aux écoles nationales supérieures d'art».

L'ouverture vers de nombreux nouveaux partenaires, locaux ou internationaux, a permis à l'établissement de financer la plupart de ses nouveaux projets, notamment en matière de professionnalisation. Toutefois cette logique de financements par projet ne constitue pas un investissement structurant (apports limités en numéraire, dépenses ciblées, incertitude en ce qui concerne la reconduction, etc.).

Le comité invite l'établissement à lancer une mission de prospection en matière de ressources propres complémentaires, dans l'objectif de davantage mobiliser les fonds résultant du mécénat.

12 / Un dispositif d'amélioration continue en place, toutefois à davantage formaliser

Un questionnaire annuel d'évaluation des enseignements par les étudiants a été mis en place en 2017-2018, suivant en cela les préconisations formulées lors de la précédente évaluation du Hcéres. Un nouveau questionnaire, très complet, portant sur la vie de l'établissement et l'offre de formation, a été proposé en 2021, avec un taux de réponse relativement faible (26 %). Les suites données aux résultats de ces évaluations ne sont pas précisées.

Le comité recommande à l'établissement de mettre en place une politique d'incitation pour augmenter le taux de réponse aux enquêtes et de mettre en œuvre un processus de traitement adéquat des résultats. Ces mesures contribueraient à développer le processus de la démarche qualité.

Depuis la précédente évaluation du Hcéres, l'établissement a procédé à une plus grande formalisation de ses procédures d'évaluation interne. Outre les questionnaires d'autoévaluation adressés annuellement aux étudiants, une diversification des instances consultatives pouvant nourrir les débats de la Commission de la recherche, de la pédagogie et de la vie étudiante de l'école a été instaurée, sous la forme de *workshops* de perfectionnement, de réunions des représentants des promotions avec la direction, de groupes de suivi pédagogique, etc. Certaines de ces instances de consultation et de concertation ont un caractère facultatif et informel, sans résultats concrets sur la participation des étudiants à ces instances, qui reste faible.

Le comité invite l'établissement à atteindre un certain niveau de formalisation du mode de fonctionnement des instances de consultation et de concertation, afin qu'elles puissent jouer le rôle d'un véritable organe d'analyse et de conseil, en soutien de la formation.

Référence 17. « L'établissement soutient le développement de la vie étudiante et de la vie de campus, l'engagement des étudiants dans la gouvernance, et il favorise le bien-être étudiant. »

13 / Une politique de la vie étudiante et de la vie de campus dynamique, contribuant au bien-être des étudiants.

Afin de garantir une qualité de vie étudiante et des conditions de réussite, de nouveaux espaces ont été créés depuis 2017 : une cafétéria, un jardin partagé, ainsi qu'un espace de 120 m², «la Halle 38», comme atelier de travail pour les récents diplômés de l'école.

L'ENSA de Dijon porte une attention particulière aux ressources matérielles et technologiques. Les étudiants ont accès à un large choix d'ateliers techniques (salle d'infographie, 3D, vidéo, son, etc.). L'établissement est ouvert du lundi au jeudi, de 8 h 30 à 20 h, et le vendredi jusqu'à 18 h, amplitude horaire très appréciée des étudiants. L'école dispose aussi d'un centre de prêt de matériaux (son, vidéo, imagerie, etc.), dont les horaires d'ouverture limités (9 h 30 à 10 h 30 et de 14 h 30 à 15 h 30) ne permettent pas en revanche de répondre aux besoins spontanés des étudiants.

L'ENSA Dijon est également attentive au bien-être des étudiants internationaux accueillis dans le cadre des échanges Erasmus. Leur hébergement est facilité grâce à un partenariat avec la résidence universitaire du Crous. Un système de parrainage des étudiants, des moments d'intégration et d'accueil («*Erasmus days*», soirées Erasmus) sont mis en place. L'école participe également au programme du Crous, «Invitez le monde à votre table», permettant aux étudiants étrangers d'être invités dans une famille dijonnaise pour un repas, afin de découvrir la gastronomie et la culture françaises.

¹⁴ RAE p.29

Le Bureau des Étudiants (BDE), notamment en charge des moments de convivialité dans l'école, comme l'organisation des fêtes de Noël et de fin d'année, reprend progressivement son activité depuis la rentrée 2021-2022 (après la crise sanitaire). Plusieurs actions sont menées à son initiative notamment des systèmes de trocs pour les livres ou vêtements. Un projet de « récupérathèque » est à l'étude.

Au-delà de la participation des étudiants aux instances de gouvernance, depuis 2017, des *workshops* de perfectionnement les associent aux enseignants et aux personnels techniques et administratifs. Ces *workshops* permettent aux étudiants de proposer des sujets qu'ils souhaitent aborder de manière collective. Lors des entretiens, ce fonctionnement a été estimé particulièrement efficace pour traiter de sujets tels que l'évaluation des enseignements par les étudiants ou les violences sexistes et sexuelles.

L'école mène une action très forte dans la lutte contre ces violences et contre toute forme de discrimination. Tous les ans, trois « référents discrimination » sont nommés et une grande partie du budget de la CVEC est consacrée à ces sujets. Les questionnements relatifs au genre, au féminisme ou aux relations de domination se retrouvent également dans les enseignements et les sujets de recherche, par exemple dans l'ARC « Fuck Patriarcat », né d'une volonté des étudiants de les aborder dans leur travail personnel.

14 / Une politique de ressources

Durant la crise sanitaire, un fonds d'aide d'urgence, financé par le budget de l'école, a été mis en place en faveur des étudiants en grande difficulté financière. Un suivi psychologique a été proposé. L'emprunt de nombreux matériels (ordinateurs portables, caméras, etc.) a été possible. Hors du contexte de la crise sanitaire, l'école soutient les étudiants en situation de fragilité en les orientant vers les services sociaux compétents.

L'ENSA offre des aides aux étudiants qui visent l'obtention d'un diplôme (500 € pour le DNSEP, 150 € pour le DNA). Elle fait en sorte d'optimiser le temps de mise à disposition des locaux. Néanmoins, certains ateliers, demandant la présence de personnel qualifié, ne peuvent accueillir les étudiants en autonomie.

Le comité invite l'établissement à envisager la création d'un emploi étudiant, bénéficiant d'une formation permettant d'assurer la tenue de ces ateliers.

Conclusion du domaine 3 : La politique de la formation, de la vie étudiante et de la vie de campus

Points forts

- Une stratégie de l'offre de formation lisible.
- Un bon développement de l'internationalisation des formations.
- La montée en puissance de la professionnalisation des formations.
- Une politique ambitieuse en matière de documentation avec un fonds documentaire important.
- Un large choix de plateaux techniques.

Points faibles

- Le manque de procédures formalisées et régulières de suivi des parcours des étudiants au cours de leur scolarité et de mesure de l'insertion professionnelle.
- Le faible taux de réponses aux enquêtes internes dont l'analyse reste à construire.

Conclusion

L'ENSA Dijon, seul établissement public national dans les domaines de l'art et du design en région Bourgogne-Franche-Comté, est pleinement inscrite dans son territoire local et bénéficie d'une forte reconnaissance des partenaires institutionnels et culturels. Elle tire parti d'une gouvernance et de moyens financiers stables, il lui revient dorénavant de formaliser et de mettre en œuvre un processus de démarche qualité. Dans ce cadre, le traitement du renouvellement important de l'équipe pédagogique dans les prochaines années devrait faire l'objet d'une attention particulière dans l'objectif d'atteindre une entière adaptation entre la stratégie de l'établissement et les compétences à mobiliser.

En matière de recherche, les différentes thématiques déployées font favorablement écho à des débats contemporains, en particulier autour de l'écologie, du genre et des transformations urbaines. Toutefois, la création de l'unité de recherche « Art et Société » n'a pas permis aujourd'hui de développer une réelle activité de recherche au sein de l'établissement. La mise en place d'un conseil scientifique qui ne s'est jamais réuni n'a pas contribué à définir une stratégie en matière de recherche même si l'établissement évoque un souhait de création d'un troisième cycle.

L'offre de formation s'inscrit dans des partenariats solides et pérennes avec les milieux professionnels et artistiques concernés. La lisibilité des lignes directrices, s'agissant de l'internationalisation des formations ou encore de la professionnalisation des enseignements, constitue un réel atout sur lequel s'appuyer pour bâtir un dispositif d'analyse et d'évaluation du devenir des diplômés qui permette, le cas échéant, d'apporter les inflexions nécessaires aux programmes pédagogiques.

1 / Les points forts

- Une gestion administrative saine. La qualité du fonctionnement des instances de gouvernance.
- L'attention portée à rapprocher l'activité des ARC avec la pédagogie.
- Une inscription forte dans le territoire local.
- La lisibilité de l'offre de formation, son ouverture à l'international, sa dimension professionnalisante.
- La qualité de l'accompagnement de la vie étudiante.
- La richesse du fonds documentaire.

2 / Les points faibles

- Le risque de fragilisation des compétences de l'équipe pédagogique du fait de recrutements très nombreux à venir.
- Le manque de déploiement des activités de recherche, au-delà des actions menées dans le cadre de la pédagogie.
- L'absence de suivi du devenir des diplômés.
- Un manque d'espace, concernant particulièrement les ateliers techniques.
- La fragilité de la stratégie de communication.

3 / Les recommandations

- Formaliser une procédure de suivi des parcours des étudiants et de mesure de l'insertion professionnelle des diplômés.
- Définir des orientations en matière de recherche contribuant à la mise en place d'un 3^e cycle structuré, conforter la gouvernance des activités de recherche en s'appuyant sur les travaux du conseil scientifique, instance à réunir dans les meilleurs délais.
- Mettre en place une politique de gestion prévisionnelle des emplois pour faire face aux problèmes de recrutement.
- Favoriser les synergies entre l'ENSA, Sciences Po Dijon, l'École supérieure de la musique Bourgogne-Franche-Comté en matière d'espace et de pédagogie dans le cadre du projet de création du campus « Arts et Humanité » en plein centre-ville historique de Dijon.
- Concrétiser les évolutions de la politique de communication, notamment externe.

RAPPORT D'ÉVALUATION DU DIPLÔME NATIONAL D'ART (DNA), OPTION ART

Établissement

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ART DE DIJON

Présentation de la formation

Le Diplôme National d'Art (DNA) option *Art* est un diplôme du 1^{er} cycle conférant le grade de licence. Il est organisé autour d'une première année commune aux options *Art* et *Design*, mention *Design d'espace* qui vise l'acquisition d'une culture visuelle et le développement d'une approche analytique à partir d'expériences pratiques et théoriques. Le choix de l'option, *Art* ou *Design*, intervient en 2^e année au cours de laquelle est mis en œuvre un lien fort avec les trois programmes de recherche de l'unité de recherche « Art & Société », notamment par le biais des Ateliers de recherche et de création (ARC).

1 / La politique et la caractérisation de la formation

Une réelle adéquation entre la formation conduisant au DNA option Art et la stratégie formation de l'établissement. La formation s'attache à sensibiliser les étudiants aux problématiques sociétales et liées au développement durable ainsi qu'aux enjeux professionnels qui structurent le marché de l'art. En cela, le DNA option *Art* est en parfaite adéquation avec le projet pédagogique de l'école reposant sur un lien étroit entre l'art et la société.

Une ouverture de la formation à l'international à stabiliser. Les mobilités sortantes sont programmées en 2^e cycle, au 1^{er} semestre de la 4^e année. En revanche, les mobilités entrantes sont prévues dès le 1^{er} cycle, les effectifs accueillis ont connu une forte baisse en deux ans du fait de la crise sanitaire : 13 étudiants en 2018-2019 et 3 en 2020-2021.

La progressivité de l'adossement à la recherche est à clarifier. La formation est adossée aux thématiques de l'unité de recherche (« Art & Société ») dont les programmes (« Nouveaux Commanditaires », « Peinture & Couleur », « Mutations Urbaines ») sont fortement imbriqués dans la pédagogie. Outre le travail réalisé de manière transversale dans le cadre des ARC dès la 2^e année, les étudiants sont au contact de la recherche à travers la participation à des journées d'étude, colloques et conférences. L'initiation à la recherche est aussi complétée sur un plan plus individuel par la mise en place progressive du projet plastique de l'étudiant, dispositif pédagogique centrale de la formation au 1^{er} et au 2^e cycle. La progressivité de cette initiation et ses attendus mériteraient d'être davantage explicités.

Des éléments de professionnalisation probants qui pourraient toutefois être amplifiés. La formation est dans une dynamique de montée en puissance en matière de relations avec le monde socio-économique et de sensibilisation aux logiques professionnelles de la création artistique. Un stage en milieu professionnel, d'une durée de quinze jours, est obligatoire dès le 1^{er} cycle. Il est valorisé de 2 ECTS. L'offre en enseignements spécifiques abordant les aspects économiques, institutionnels, politiques et juridiques de l'activité artistique est relativement limitée, elle est toutefois dispensée principalement en 2^e cycle. L'ARC « Profession Artiste », ne peut par ailleurs, du fait du nombre d'étudiants accueillis (12 tous niveaux confondus) compenser le manque d'enseignements qui sensibilisent les étudiants aux réalités professionnelles. L'acquisition d'outils pour appréhender ces réalités, voire de compétences opérationnelles (capacité de réponse aux appels à projets, capacité à communiquer sur son activité, à chercher des financements, etc.) pourrait être approfondie dès le 1^{er} cycle. La formation a su tirer profit du programme original de commande d'œuvres d'art et de démocratie culturelle « Les Nouveaux Commanditaires » pour développer l'immersion des étudiants dans des expériences susceptibles d'améliorer leur insertion dans leur future vie d'artiste. La pédagogie par projet vient compléter ce dispositif par la confrontation à des situations pratiques. L'équipe enseignante s'entoure de spécialistes permettant de s'adapter aux évolutions contemporaines du monde de l'art. Ces éléments concourent à une première étape probante de professionnalisation de la formation.

2 / L'organisation pédagogique de la formation

Des méthodes pédagogiques qui favorisent l'acquisition des compétences visées. Une démarche pédagogique par projet est mise en œuvre. L'ensemble du cursus d'études se structure autour de cours

obligatoires et de modules optionnels et construit de manière progressive l'autonomie des étudiants. En 3^e année, la valorisation de leurs travaux s'appuie sur des situations pratiques, en lien avec les nombreux partenariats institutionnels et professionnels de l'école. Les méthodes pédagogiques, fondées sur la progressivité de l'acquisition des savoirs, le décloisonnement entre disciplines, la pédagogie par projet, l'équilibre entre suivi personnalisé et travail collectif, sont variées et adaptées aux compétences visées. Les ARC et les workshops inter-niveaux sont appréciés des étudiants, notamment concernant la diversité des sujets qui sont proposés.

Une grande diversité des pratiques pédagogiques, l'enseignement lié au domaine du numérique reste toutefois à développer. Les formats des enseignements et les outils pédagogiques mobilisés pour la transmission et l'évaluation des connaissances et des compétences acquises sont diversifiés (passant du cours classique au workshop). Ils sont propices à l'immersion des étudiants dans des situations concrètes et valorisent leur travail plastique par le biais des expositions. Au-delà des ateliers de rentrée dispensés par des intervenants extérieurs, la place du numérique dans la pédagogie est actuellement réduite, elle mériterait d'être amplifiée, répondant ainsi à la demande des étudiants exprimée lors des entretiens tenus dans le cadre de la visite sur site.

Une formation qui favorise les échanges et les mobilités, un enseignement en anglais à enrichir. L'intervention d'artistes étrangers est présente tout au long du cursus d'études. Des cours de langue anglaise thématiques sont dispensés de la 1^{re} à la 3^e année (2 heures hebdomadaires). L'enseignement en anglais de certains cours disciplinaires est à mettre en place, à l'instar de ce qui existe en design avec l'engagement d'une enseignante bilingue. En 3^e année, la possibilité d'un test de certification TOEIC est offerte aux étudiants projetant une mobilité sortante en 2^e cycle. Une préparation active à la mobilité sortante est également proposée, elle constitue un atout de la formation. Des séances d'information sont organisées, un guide très complet est mis à disposition des étudiants, une aide à la rédaction de leur lettre de motivation est prévue. La démarche de sensibilisation à l'expérience internationale est réellement à l'œuvre au sein de la formation.

Le DNA ne propose pas de modalité adaptée aux publics de la formation continue ou en alternance. Une réflexion est amorcée et elle doit être poursuivie, notamment dans le cadre de la formation professionnelle tout au long de la vie.

3 / L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Une attractivité de la formation avérée. Pour l'établissement, les critères d'évaluation de l'attractivité de la formation recouvrent les nombres de visiteurs aux portes ouvertes (en moyenne 1200 visiteurs), de candidats au concours d'entrée, d'intervenants extérieurs et de nouveaux partenaires. Au cours de la période 2018-2020, le nombre de candidats en 1^{re} année commune du DNA (option *Art* et option *Design*) est stable. Environ 300 candidats se sont présentés, pour 40 places en 1^{re} année. Entre 70 et 85 % des inscrits ont choisi d'intégrer le DNA option *Art* en 2^e année, ce qui témoigne de l'attractivité de la formation, comme le nombre d'étudiants internationaux (environ 15 inscrits sur la totalité du 1^{er} cycle).

Un taux de réussite au diplôme probant. La taille de l'établissement permet un suivi personnalisé régulier de chaque étudiant tout au long de ses études, ce qui constitue un facteur de réussite pour les étudiants. Des aménagements de parcours sont proposés lorsque le besoin est identifié. Le taux de réussite au diplôme est très satisfaisant¹⁵ : en 2018-2019, 33 inscrits en 3^e année et 32 diplômés, soit un taux de 97 % ; en 2020-2021, 31 inscrits et 28 diplômés, soit un taux de 90 %.

Un dispositif formalisé et pérenne de suivi du devenir des diplômés est à définir et à mettre en œuvre. Il n'existe pas de dispositif de suivi de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études des diplômés. Il est seulement précisé qu'environ deux-tiers des diplômés poursuivent leurs études au sein de l'école et qu'un tiers poursuivent un 2^e cycle dans une autre école d'art ou commencent leur vie active. Une analyse détaillée du devenir des diplômés du DNA est à construire.

4 / Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Une démarche d'amélioration continue qui mérite d'être encore affirmée et partagée au sein de l'école. L'établissement a développé et diversifié ses procédures de suivi de la performance de son offre de formation dans une démarche qui peut encore être améliorée, notamment au niveau de l'implication étudiante. Certains dispositifs (workshops de perfectionnement, rencontres régulières avec les délégués des étudiants) permettent la remontée d'éléments qualitatifs pouvant être mobilisés dans l'analyse de l'offre de cours et des dispositifs pédagogiques l'accompagnant. Un questionnaire annuel d'évaluation des enseignements par les étudiants a été mis en place en 2017-2018, suivant en cela les préconisations formulées lors de la précédente évaluation

¹⁵ Selon les données communiquées en mars 2023 lors de la phase contradictoire avec l'établissement, soit après la visite sur site. Ces données ne correspondent pas à celles fournies dans le RAE formation transmis en juin 2022.

du Hcéres. Un nouveau questionnaire, très complet, portant sur la vie de l'établissement et l'offre de formation a été proposé en 2021, avec un taux de réponse faible (26 %). Un travail de communication est à mettre en œuvre en vue d'obtenir une plus grande adhésion étudiante aux dispositifs d'autoévaluation.

Conclusion

Points forts

- Une formation ouverte aux enjeux sociétaux, écologiques et professionnels de l'activité artistique.
- Une immersion des étudiants dans des situations concrètes de terrain et une valorisation de leurs travaux plastiques.
- Une ouverture à l'international par le biais d'une préparation à une expérience à l'étranger.
- Un principe de perméabilité entre les options *Art* et *Design* qui favorise la pluridisciplinarité et l'acquisition de compétences supplémentaires préparant l'insertion professionnelle.

Points faibles

- L'absence de dispositif de suivi du devenir des diplômés.
- Le manque d'explicitation des attendus de l'initiation à la recherche.
- Le manque d'enseignements dans le champ du numérique.

Recommandations

- Mettre en place un dispositif formalisé de suivi du parcours de scolarité des étudiants et du devenir des diplômés.
- Préciser les orientations pédagogiques qui découlent du lien formation/recherche.
- Développer l'enseignement dans le champ du numérique.
- Mettre en œuvre un enseignement en anglais.
- Établir une communication incitant les étudiants à participer au processus d'autoévaluation de la formation.

RAPPORT D'ÉVALUATION DU DIPLÔME NATIONAL D'ART (DNA), OPTION DESIGN

Établissement

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ART DE DIJON

1 / Présentation de la formation

Le Diplôme National d'Art (DNA) option *Design*, mention *Design d'espace* est un diplôme du 1^{er} cycle conférant grade de licence. Il est organisé autour d'une première année commune aux options *Art* et *Design* qui vise l'acquisition d'une culture visuelle et le développement d'une approche analytique à partir d'expériences pratiques et théoriques. Le choix de l'option, *Art* ou *Design*, intervient en 2^e année au cours de laquelle est mis en œuvre un lien fort avec les trois programmes de recherche de l'unité de recherche « Art & Société », notamment par le biais des Ateliers de Recherche et de Création (ARC).

2 / La politique et la caractérisation de la formation

Une réelle adéquation entre la formation conduisant au DNA option Design et la stratégie formation de l'établissement. La notion de design d'espace est entendue comme une somme de connaissances, d'expériences et d'expérimentations ayant trait à l'environnement pris dans ses dimensions sociales, écologiques et économiques, au corps humain situé dans l'espace urbain ou dans une scénographie et aux différentes modalités sensorielles afférentes (incluant le son). Cette orientation permet d'établir une parfaite adéquation avec le projet pédagogique de l'école reposant sur un lien étroit entre l'art et la société.

Une ouverture à l'international bien en place. L'attention portée à l'international irrigue l'enseignement par le biais des intervenants étrangers dans le cadre des workshops et des ARC. Dans le champ du design d'espace, on peut particulièrement citer le partenariat avec l'Université Technologique du Hubei (Wuhan, Chine), dont l'objet de recherche « le design à l'échelle de la ville contemporaine » est intégré au programme de l'ARC « Mutations Urbaines ». Les mobilités sortantes sont programmées en 2^e cycle, au 1^{er} semestre de la 4^e année. En revanche, les mobilités entrantes sont prévues dès le 1^{er} cycle, les effectifs accueillis ont connu une forte baisse en deux ans du fait de la crise sanitaire : 4 étudiants en 2019-2020, aucun en 2020-2021. La démarche de sensibilisation à l'expérience internationale est réellement à l'œuvre au sein de la formation.

La progressivité de l'adossé à la recherche est à clarifier. La formation est adossée aux thématiques de l'unité de recherche « Art & Société » dont les programmes « Nouveaux Commanditaires », « Peinture & Couleur » et « Mutations Urbaines » sont fortement imbriqués dans la pédagogie. Outre le travail réalisé de manière transversale dans le cadre des ARC dès la 2^e année, les étudiants de la formation sont au contact de la recherche à travers la participation à des journées d'étude, colloques et conférences. L'initiation à la recherche est aussi complétée sur un plan plus individuel par la mise en place progressive du projet en design de l'étudiant, dispositif pédagogique centrale de la formation au 1^{er} et au 2^e cycle. Toutefois, les partis pris et les attendus de cette initiation restent à préciser.

Une professionnalisation de la formation bien présente. La formation s'attache à la professionnalisation des étudiants en développant les enseignements permettant d'atteindre les attendus du métier de designer. Singularité, technicité, projection et organisation, monstration, création de réseaux, environnement juridique, droits d'auteurs, etc., sont les notions traitées dans le cadre de cette démarche. Les cours afférents ne sont dispensés qu'aux semestres 5 et 6, à raison de 12 heures réparties dans l'année. L'acquisition d'outils pour appréhender les réalités professionnelles pourrait être approfondie tout au long du 1^{er} cycle. Un stage en milieu professionnel, d'une durée minimum de deux semaines, est obligatoire et valorisé (2 ECTS). Sa réalisation s'effectue auprès d'institutions culturelles, d'agences d'architecture, de design ou d'urbanisme, en France ou à l'étranger. Ces éléments concourent à une première étape significative de professionnalisation de la formation.

3 / L'organisation pédagogique de la formation

Des méthodes pédagogiques qui favorisent l'acquisition des compétences visées. Une démarche pédagogique par projet est mise en œuvre. L'ensemble du cursus d'études se structure autour de cours

obligatoires et de modules optionnels et construit de manière progressive l'autonomie des étudiants. En 3^e année, la valorisation de leurs travaux s'appuie sur des situations pratiques, en lien avec les nombreux partenariats institutionnels et professionnels de l'école. Les méthodes pédagogiques sont précisément présentées dans le livret de l'étudiant. Elles sont fondées sur la progressivité de l'acquisition des savoirs, le découplage entre disciplines, la pédagogie par projet, l'équilibre entre suivi personnalisé et travail collectif. Elles sont variées et adaptées aux compétences visées. Les ARC et les workshops entre les niveaux sont particulièrement appréciés des étudiants.

Une grande diversité des pratiques pédagogiques, l'enseignement lié au domaine du numérique nécessite toutefois un développement. Le cursus de 1^{er} cycle offre un large panel de situations pédagogiques. Les formats des enseignements et les outils pédagogiques mobilisés pour la transmission et l'évaluation des connaissances et des compétences acquises sont diversifiés (passant du cours classique au workshop). Ils sont propices à l'immersion des étudiants dans des situations concrètes de travail et valorisent leurs travaux. La possibilité de couvrir l'ensemble des logiciels et pratiques numériques inhérentes au design d'espace durant une année de tronc commun interroge. Plus généralement, l'approche du numérique pratiquée par l'établissement pourrait davantage traiter de problématisation à la fois pratique et critique. La célérité du développement des technologies de l'Intelligence Artificielle et de la *Blockchain*, qui toutes deux sont en train de modifier le paysage du design, requiert de la formation un accroissement important des enseignements dans le champ du numérique.

Une formation qui favorise les échanges et les mobilités. L'intervention d'artistes étrangers est présente tout au long du cursus d'études. La formation inclut des cours d'anglais durant les trois années d'études. Ces cours sont thématiques et, par conséquent, permettent un apprentissage de l'anglais appliqué au domaine d'activité. L'arrivée récente d'un enseignant bilingue permet un enseignement en anglais. Les efforts sont à poursuivre en matière de diversification de l'apprentissage des langues. En 3^e année, la possibilité d'un test de certification TOEIC est offerte aux étudiants projetant une mobilité sortante en 2^e cycle. Également, une préparation active à la mobilité sortante est proposée, elle constitue un atout de la formation. Des séances d'information sont organisées, un guide très complet est mis à disposition des étudiants, une aide à la rédaction de leur lettre de motivation est prévue.

Le DNA ne propose pas de modalités adaptées au public de la formation continue ou en alternance. Une réflexion sur ce sujet est amorcée et doit être poursuivie, notamment en menant une étude auprès des partenaires institutionnels et professionnels afin d'identifier les opportunités de positionnement d'une telle offre.

4 / L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Un manque d'analyse de l'attractivité de la formation. Pour l'établissement, les critères d'évaluation de l'attractivité de la formation recouvrent les nombres de visiteurs aux portes ouvertes (en moyenne 1200 visiteurs), de candidats au concours d'entrée, d'intervenants extérieurs et de nouveaux partenaires. Sur la période 2018-2020, le nombre de candidats en 1^{re} année commune du DNA (option *Art* et option *Design*) est stable. Environ 300 candidats se sont présentés, pour 40 places en 1^{re} année. Entre 21 et 28 % des inscrits ont choisi d'intégrer le DNA option *Design* en 2^e année. Une analyse du choix des étudiants n'est pas proposée. Aussi, il est difficile d'apprécier l'attractivité de la formation.

Un taux de réussite au diplôme probant. Le peu d'inscrits en formation (environ une dizaine en 2^e et en 3^e année) permet un suivi personnalisé régulier de chaque étudiant tout au long de ses études, ce qui devrait constituer un facteur de réussite pour les étudiants. Des aménagements de parcours sont proposés lorsque le besoin est identifié. Le taux de réussite au diplôme est très satisfaisant¹⁶ : en 2018-2019, 12 inscrits en 3^e année et 12 diplômés, soit un taux de 100 %, en 2020-2021, 12 inscrits et 11 diplômés, soit un taux de 92 %.

Un dispositif formalisé et pérenne de suivi du devenir des diplômés est à définir et à mettre en œuvre. Il n'existe pas de dispositif de suivi de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études des diplômés. Il est seulement précisé qu'environ deux-tiers des diplômés poursuivent leurs études au sein de l'école et qu'un tiers poursuit un 2^e cycle dans une autre école d'art ou commencent leur vie active. Une analyse détaillée du devenir des diplômés du DNA est à construire.

¹⁶ Selon les données communiquées en mars 2023 lors de la phase contradictoire avec l'établissement, soit après la visite sur site. Ces données ne correspondent pas à celles fournies dans le RAE formation transmis en juin 2022.

5 / Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Une démarche d'amélioration continue qui mérite d'être encore affirmée et partagée au sein de l'école.

L'établissement a développé et diversifié ses procédures de suivi de la performance de son offre de formation dans une démarche qui peut encore être améliorée, notamment au niveau de l'implication étudiante. Certains dispositifs (workshops de perfectionnement, rencontres régulières avec les délégués des étudiants) permettent la remontée d'éléments qualitatifs pouvant être mobilisés dans l'analyse de l'offre de cours et des dispositifs pédagogiques l'accompagnant. Un questionnaire annuel d'évaluation des enseignements par les étudiants a été mis en place en 2017-2018, suivant en cela les préconisations formulées lors de la précédente évaluation du Hcéres. Un nouveau questionnaire, très complet, portant sur la vie de l'établissement et l'offre de formation a été proposé en 2021, avec un taux de réponse faible (20 %). Un travail de communication est à mettre en œuvre en vue d'obtenir une plus grande adhésion étudiante aux dispositifs d'autoévaluation.

Conclusion

Points forts

- Une formation ouverte aux enjeux sociaux, écologiques et économiques du domaine du design d'espace.
- Un livret de l'étudiant bien conçu et présentant précisément les ressources et enseignements auxquels les étudiants peuvent accéder.
- Une diversité des modalités pédagogiques et un accent mis sur les situations pratiques.
- Un principe de perméabilité entre les options *Art* et *Design* qui favorise la pluridisciplinarité et l'acquisition de compétences supplémentaires préparant l'insertion professionnelle.

Points faibles

- Un manque d'attention portée au champ du numérique et à la pratique du code informatique comme matériau du design.
- Un manque d'explicitation des attendus de l'initiation à la recherche.

Recommandations

- Développer l'enseignement dans le champ du numérique. Introduire une pratique de l'Intelligence Artificielle en design et une réflexion critique poussée sur cette pratique.
- Mettre en place un dispositif formalisé de suivi du parcours de scolarité des étudiants et du devenir des diplômés.
- Préciser les orientations pédagogiques qui découlent du lien formation/recherche.
- Établir une communication incitant les étudiants à participer au processus de suivi de la formation.

RAPPORT D'ÉVALUATION DU DIPLÔME NATIONAL SUPÉRIEUR D'EXPRESSION PLASTIQUE (DNSEP), OPTION ART

Établissement

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ART DE DIJON

Présentation de la formation

Le Diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP) option *Art* de l'ENSA Dijon, conférant grade de master, s'inscrit dans la continuité du DNA option *Art* dont il reprend la démarche de progressivité et de transversalité, par le biais des passerelles entre les options et les différents cycles, ainsi que l'équilibre entre les cours théoriques, pratiques et techniques.

1 / La politique et la caractérisation de la formation

Une réelle adéquation entre la formation et la stratégie formation de l'établissement. La pluridisciplinarité, la transversalité des apprentissages, l'accompagnement de l'étudiant vers son autonomie et vers l'affirmation de sa personnalité artistique, ainsi que la sensibilisation aux enjeux du développement durable (récupération d'objets, transformation ou recyclage d'anciens travaux, etc.) sont des principes structurants de la formation. Le DNSEP option *Art* est en parfaite adéquation avec le projet de l'école qui vise la formation d'artistes sensibilisés aux questions sociétales, à l'écologie, ouverts à la pluridisciplinarité et conscients des problématiques professionnelles et des logiques qui structurent le marché de l'art.

Une ouverture à l'international déterminante. Dès l'entrée en 2^e cycle, l'étudiant se voit proposer une expérience pédagogique ou professionnelle à l'étranger, d'une durée d'un semestre, dans un établissement partenaire (une cinquantaine d'écoles d'art réparties dans le monde) ou auprès d'une institution culturelle. Pour les années 2018-2019 et 2019-2020, respectivement 43 et 58 % des étudiants ont réalisé une mobilité sortante (la répartition des étudiants entre ceux effectuant un stage en milieu professionnel et ceux effectuant une mobilité d'études n'est pas précisée), le restant des promotions a choisi un stage en milieu professionnel en France. En 2020-2021, seules deux mobilités à l'international ont été accomplies du fait de la crise sanitaire. L'international est au cœur de la professionnalisation des étudiants, en particulier des diplômés dès leur sortie de 2^e cycle (programmes de résidence, expositions à l'étranger). La poursuite de la consolidation des partenariats internationaux, notamment en Asie, est à saluer. De nouvelles collaborations sont projetées en Allemagne, en Afrique du Sud et au Canada. La place réservée à l'internationalisation de la formation permet une ouverture réelle vers les réalités concrètes des activités artistiques à l'étranger.

Une pédagogie articulée à la « recherche par la création » qui doit mieux expliciter ses attendus. La formation est adossée aux thématiques de l'unité de recherche « Art & Société » dont les programmes (« Nouveaux Commanditaires », « Peinture & Couleur », « Mutations Urbaines ») sont fortement imbriqués dans la pédagogie pour les deux options des diplômes et les deux cycles d'études. Outre le travail réalisé de manière transversale dans le cadre des ARC, espaces privilégiés de la triangulation recherche-pédagogie-professionnalisation, les étudiants sont au contact de la recherche à travers la participation à des journées d'étude, colloques et conférences. De plus, en 4^e et 5^e année, respectivement 152 et 204 heures de cours sont dispensées par des enseignants docteurs. L'initiation à la recherche est aussi complétée sur un plan plus individuel par la mise en place progressive du projet plastique de l'étudiant, dispositif pédagogique centrale de la formation du 2^e cycle. La progressivité de cette initiation et ses attendus mériteraient d'être davantage explicités, en distinguant ce qui relève véritablement de la recherche plastique des étudiants. Une réflexion sur l'opportunité de créer un 3^e cycle est à mener, certains étudiants diplômés du DNSEP étant régulièrement recrutés par des écoles d'art proposant une formation de ce niveau.

Des liens forts avec le monde socio-économique, des éléments de professionnalisation probants. La formation est dans une dynamique de montée en puissance en matière de relations avec le monde socio-économique et de sensibilisation aux logiques professionnelles de la création artistique. Elle porte un intérêt particulier à la valorisation des travaux et des compétences des étudiants par des expositions dans des lieux d'arts professionnels, lors des journées porte ouverte, lors de rencontres avec des acteurs de l'art ou encore dans le cadre d'appels d'offres. L'entrée dans la vie active des diplômés est soutenue par des résidences d'insertion professionnelle aux niveaux national et

international. En 5^e année, durant une semaine, un module de professionnalisation est proposé. Il traite des aspects juridiques et économiques du métier d'artiste (règles de la propriété intellectuelle, droits d'auteur, types de rémunération, régimes fiscaux, rôles des partenaires professionnels, etc.) et des outils et des méthodes permettant de valoriser les œuvres (protocoles d'accrochage, stratégies de communication, etc.). La participation à ce module n'est pas valorisée aujourd'hui, une réflexion est en cours sur ce sujet. La formation a su tirer profit du programme original de commande d'œuvres d'art et de démocratie culturelle « Les Nouveaux Commanditaires » pour développer l'immersion des étudiants dans des expériences susceptibles d'améliorer leur insertion dans leur future vie d'artiste. La pédagogie par projet vient compléter ce dispositif par la confrontation à des situations pratiques. L'équipe enseignante s'entoure de spécialistes permettant de s'adapter aux évolutions contemporaines du monde de l'art. L'école réfléchit à la mise en place d'une pépinière d'artistes, il est prématuré à ce stade d'identifier une stratégie formalisée. Ces éléments permettent de reconnaître un réel engagement en faveur de la professionnalisation de la formation.

2 / L'organisation pédagogique de la formation

Des méthodes pédagogiques qui favorisent pleinement l'acquisition des compétences visées.

L'instrument pédagogique central est le projet plastique personnel de l'étudiant. Ce projet est nourri conceptuellement, techniquement et professionnellement par des expériences pédagogiques ou professionnelles « hors les murs » et par des dispositifs (essai en atelier, monstration du travail plastique, expérimentation en groupe) incitant à la mise en pratique des compétences acquises. L'étudiant est également accompagné dans des apprentissages qui lui permettent d'affiner sa culture générale, de développer son esprit critique et de préparer son insertion professionnelle. En semestre 10, la soutenance du mémoire et la présentation du travail plastique marquent la fin d'un processus conduisant à l'affirmation et à la valorisation de la singularité artistique de l'étudiant. Les méthodes pédagogiques, fondées sur la progressivité de l'acquisition des savoirs, le décloisonnement entre disciplines, la pédagogie par projet, l'équilibre entre suivi personnalisé et travail collectif, sont variées et adaptées aux compétences visées que sont, en premier lieu, les capacités à créer une œuvre d'art, à l'exposer et à la présenter à un public. Les ARC et les workshops entre les niveaux sont particulièrement appréciés des étudiants. La mobilité, en France ou à l'étranger, réalisée dès le début du semestre 7, peut s'avérer néanmoins une période plus délicate pour des primo-arrivants en termes d'intégration dans la formation. Ce point est à examiner.

Une grande diversité des pratiques pédagogiques, l'enseignement lié au domaine du numérique reste toutefois à développer.

Les formats des enseignements et les outils pédagogiques mobilisés pour la transmission et l'évaluation des connaissances et des compétences acquises sont diversifiés : du cours classique au workshop en passant par une offre d'ARC très variée. Ils sont propices à l'immersion des étudiants dans des situations concrètes de réalisation et valorisent leur travail plastique par le biais des expositions. La transversalité entre les options *Art* et *Design* fonde une identité singulière de la formation très appréciée des étudiants. Les enseignements liés au numérique et à l'informatique occupent une place réduite au sein du cursus d'études, un accroissement de ces enseignements est à mettre en œuvre.

Une internationalisation de la formation qui favorise les échanges et les mobilités, un enseignement en anglais à enrichir.

L'intervention d'artistes étrangers est présente tout au long du cursus d'études. Les expériences internationales des étudiants revenant d'un séjour ou d'un stage à l'étranger sont valorisées au sein de l'école par le biais de soirée Erasmus, de capsules vidéos et lors des journées portes ouvertes. L'accompagnement des mobilités est bien en place, sous la forme d'une préparation lors du 1^{er} cycle, de dispositifs d'accueil pour les étudiants étrangers et d'aides financières. Des cours d'anglais sont dispensés durant le 2^e cycle à raison de deux heures hebdomadaires. Ces cours sont thématiques et, par conséquent, permettent un apprentissage de l'anglais appliqué au domaine d'activité. Il n'existe pas de cours dispensés en langue étrangère ni de certification de langue obtenue durant le cursus d'études. L'enseignement en anglais de certains cours disciplinaires est à mettre en place. La formation devrait également explorer les possibilités de diversification de l'apprentissage des langues et en matière de certification en langues.

Le DNSEP ne propose pas de modalité de formation adaptée aux publics de la formation continue ou en alternance. Une réflexion est amorcée, et doit être poursuivie, notamment dans le cadre de la formation professionnelle tout au long de la vie, en menant une étude auprès des partenaires institutionnels et professionnels afin d'identifier les opportunités de positionnement d'une telle offre.

3 / L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Une attractivité de la formation significative. Pour l'établissement, les critères d'évaluation de l'attractivité de la formation recouvrent les nombres de visiteurs aux journées portes ouvertes (en moyenne 1200 visiteurs), de candidats au concours d'entrée, d'intervenants extérieurs et de nouveaux partenaires. Au cours des

années 2018-2019, le nombre d'entrants en 2^e cycle est stable (plus de 20 inscrits). L'année 2019 a connu une baisse importante (12 inscrits) du fait de la crise sanitaire, l'année 2021 retrouve le nombre d'inscrits habituel (20 entrants), ce qui est satisfaisant.

Un taux de réussite au diplôme remarquable. La taille de l'établissement permet un suivi personnalisé régulier de chaque étudiant tout au long de ses études, ce qui constitue un facteur de réussite pour les étudiants. Des aménagements de parcours sont proposés lorsque le besoin est identifié. Durant la période 2018-2021, le taux de réussite au diplôme est très satisfaisant (compris entre 88 % et 100 %).

Un outil de suivi du devenir des diplômés manquant. L'observation de l'insertion professionnelle des diplômés est empirique. Selon une enquête annuelle menée par le ministère de la Culture, l'insertion professionnelle des diplômés du DNSEP est d'environ 80 %-85 % dans les 5 années suivant l'obtention du diplôme. Elle s'effectue pour la plupart dans le secteur culturel et le milieu de l'art (galeries, collectifs d'artistes, médiateurs dans les musées, etc.). Un dispositif formalisé du devenir des diplômés (insertion professionnelle et poursuites d'études) est à mettre en place de manière prioritaire. Un réseau Alumni est à constituer.

4 / Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Une démarche d'amélioration continue qui mérite d'être encore affirmée et partagée au sein de l'école.

L'établissement a développé et diversifié ses procédures de suivi de la performance de son offre de formation dans une démarche qui peut encore être améliorée, notamment au niveau de l'implication étudiante. Certains dispositifs (workshops de perfectionnement, rencontres régulières avec les délégués des étudiants) permettent la remontée d'éléments qualitatifs pouvant être mobilisés dans l'analyse de la réception de l'offre de cours et des dispositifs pédagogiques l'accompagnant. Un questionnaire annuel d'évaluation des enseignements par les étudiants a été mis en place en 2017-2018, suivant en cela les préconisations formulées lors de la précédente évaluation du Hcéres. Un nouveau questionnaire, très complet, portant sur la vie de l'établissement et l'offre de formation a été proposé en 2021, avec un taux de réponse faible (26 %). Un travail de communication est à mettre en œuvre en vue d'obtenir une plus grande adhésion étudiante aux dispositifs d'auto-évaluation.

Conclusion

Points forts

- Une formation ouverte aux enjeux sociaux, écologiques et professionnels de l'activité artistique.
- Une immersion des étudiants dans des situations concrètes de terrain et une valorisation de leurs travaux plastiques à l'intérieur et à l'extérieur de l'école.
- Une ouverture vers l'international selon différentes formes : stage en milieu professionnel, mobilité d'études, résidences-expositions à l'international, collaborations avec des écoles d'art à l'étranger. Une approche articulée de l'international et de la professionnalisation.
- Un principe de perméabilité entre les options *Art* et *Design* qui favorise la pluridisciplinarité et l'acquisition de compétences supplémentaires préparant l'insertion professionnelle.

Points faibles

- Une absence de dispositif formalisé de suivi du devenir des diplômés.
- Un manque d'explicitation des attendus de l'initiation à la recherche.
- Un manque d'enseignements dans le champ du numérique.

Recommandations

- Mettre en place un dispositif formalisé de suivi du parcours de scolarité des étudiants et du devenir des diplômés. Développer un réseau Alumni.
- Préciser les orientations pédagogiques qui découlent du lien formation/recherche.
- Développer l'enseignement dans le champ du numérique.
- Mettre en œuvre un enseignement en anglais.
- Établir une communication incitant les étudiants à participer au processus de suivi de la formation.

RAPPORT D'ÉVALUATION DU DIPLÔME NATIONAL SUPÉRIEUR D'EXPRESSION PLASTIQUE (DNSEP), OPTION DESIGN

Établissement

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ART DE DIJON

Présentation de la formation

Le Diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP) option *Design* de l'ENSA Dijon, conférant grade de master, s'inscrit dans la continuité du DNA option *Design* dont il reprend la démarche de progressivité et de transversalité, par le biais des passerelles entre les options et les différents cycles, ainsi que l'équilibre entre les cours théoriques, pratiques et techniques.

1 / La politique et la caractérisation de la formation

Une réelle adéquation entre la formation conduisant au DNSEP option Design et la stratégie formation de l'établissement. La notion de design d'espace est entendue comme une somme de connaissances, d'expériences et d'expérimentations ayant trait à l'environnement pris dans ses dimensions sociales, écologiques et économiques, au corps humain situé dans l'espace urbain ou dans une scénographie et aux différentes modalités sensorielles afférentes (incluant le son). Cette orientation permet d'établir une parfaite adéquation avec le projet pédagogique de l'école reposant sur un lien étroit entre l'art et la société.

Une ouverture à l'international déterminante. L'attention portée à l'international irrigue l'enseignement par le biais des intervenants étrangers dans le cadre des workshops et des ARC. Dans le champ du design d'espace, on peut particulièrement citer le partenariat avec l'Université Technologique du Hubei (Wuhan, Chine), dont l'objet de recherche « le design à l'échelle de la ville contemporaine » est intégré au programme de l'ARC « Mutations Urbaines ». Dès l'entrée en 2^e cycle, l'étudiant se voit proposer une expérience pédagogique ou professionnelle à l'étranger, d'une durée d'un semestre, dans un établissement partenaire (une cinquantaine d'écoles d'art réparties dans le monde) ou auprès d'une institution culturelle. Pour les années 2018-2019 à 2020-2021, respectivement 57, 42 et 50 % des étudiants ont réalisé une mobilité sortante (la répartition des étudiants entre ceux effectuant un stage en milieu professionnel et ceux effectuant une mobilité d'études n'est pas précisée), le restant des promotions a choisi un stage en milieu professionnel en France. L'international est au cœur de la professionnalisation des étudiants, en particulier des diplômés dès leur sortie de 2^e cycle (programmes de résidence, expositions à l'étranger). La poursuite de la consolidation des partenariats internationaux, notamment en Asie, est à saluer. De nouvelles collaborations sont projetées en Allemagne, en Afrique du Sud et au Canada. Une attention particulière doit être accordée à la mise en œuvre de collaborations avec des établissements privilégiant une approche affirmée dans le domaine du design. La place réservée à l'internationalisation de la formation permet une ouverture réelle vers les réalités concrètes des activités artistiques à l'étranger.

Une pédagogie articulée à la « recherche par la création » qui doit mieux expliciter ses attendus. La formation est adossée aux thématiques de l'unité de recherche « Art & Société » dont les programmes (« Nouveaux Commanditaires », « Peinture & Couleur », « Mutations Urbaines ») sont fortement imbriqués dans la pédagogie pour les deux options des diplômes et les deux cycles d'études. Outre le travail réalisé de manière transversale dans le cadre des ARC, espaces privilégiés de la triangulation recherche-pédagogie-professionnalisation, les étudiants sont au contact de la recherche à travers la participation à des journées d'étude, colloques et conférences. De plus, en 4^e et 5^e années, respectivement 104 et 156 heures de cours sont dispensées par des enseignants docteurs. L'initiation à la recherche est aussi complétée sur un plan plus individuel par la mise en place progressive du projet plastique de l'étudiant, dispositif pédagogique centrale de la formation du 2^e cycle. La progressivité de cette initiation et ses attendus mériteraient d'être davantage explicités, en distinguant ce qui relève véritablement de la recherche des étudiants. Une réflexion sur l'opportunité de créer un 3^e cycle est à mener, certains étudiants diplômés du DNSEP étant régulièrement recrutés par des écoles d'art proposant une formation de ce niveau.

Des éléments de professionnalisation probants. La formation s'attache à la professionnalisation des étudiants en développant une démarche permettant d'atteindre les attendus du métier de designer. Des enseignements sont dispensés en Scénographie Design d'Espace, les étudiants participent à des projets, par exemple la création d'îlots de fraîcheur dans le cadre d'une commande publique de

Dijon Métropole ou encore lors de la restructuration de la bibliothèque du musée Magnin. En 5^e année, durant une semaine, un module de professionnalisation est proposé. Il traite des aspects juridiques et économiques du métier d'artiste (règles de la propriété intellectuelle, droits d'auteur, types de rémunération, régimes fiscaux, rôles des partenaires professionnels, etc.) et des outils et méthodes permettant de valoriser les œuvres (protocoles d'expositions, stratégies de communication, etc.). La participation à ce module n'est pas valorisée aujourd'hui, une réflexion est en cours sur ce sujet. Ces éléments permettent de reconnaître un réel engagement en faveur de la professionnalisation de la formation.

2 / L'organisation pédagogique de la formation

Des méthodes pédagogiques qui favorisent pleinement l'acquisition des compétences visées.

L'instrument pédagogique central est le projet plastique personnel de l'étudiant. Ce projet est nourri conceptuellement, techniquement et professionnellement par des expériences pédagogiques ou professionnelles « hors les murs » et par des dispositifs (essai en atelier, monstration du travail plastique, expérimentation en groupe) incitant à la mise en pratique des compétences acquises. L'étudiant est également accompagné dans des apprentissages qui lui permettent d'affiner sa culture générale, de développer son esprit critique et de préparer son insertion professionnelle. En semestre 10, la soutenance du mémoire et la présentation du travail plastique marquent la fin d'un processus conduisant à l'affirmation et à la valorisation de la singularité artistique de l'étudiant. Les méthodes pédagogiques sont précisément présentées dans le livret de l'étudiant. Elles sont fondées sur la progressivité de l'acquisition des savoirs, le décroisement entre disciplines, la pédagogie par projet, l'équilibre entre suivi personnalisé et travail collectif. Elles sont variées et adaptées aux compétences visées induites par une connaissance approfondie des défis environnementaux, politiques et sociaux des villes au 21^e siècle. Les ARC et les workshops entre les niveaux sont particulièrement appréciés des étudiants.

Une grande diversité des pratiques pédagogiques, l'enseignement lié au domaine du numérique nécessite toutefois un développement.

Les formats des enseignements et les outils pédagogiques mobilisés pour la transmission et l'évaluation des connaissances et des compétences acquises sont diversifiés : du cours classique au workshop en passant par une offre d'ARC très variée. Ils sont propices à l'immersion des étudiants dans des situations concrètes de réalisation et valorisent leurs travaux par le biais des expositions. La transversalité entre les options Art et Design d'espace fonde une identité singulière de la formation très appréciée des étudiants. L'approche du numérique pratiquée par l'établissement pourrait davantage être traitée d'une problématisation à la fois pratique et critique. La célérité du développement des technologies de l'Intelligence Artificielle et de la *Blockchain*, qui toutes deux sont en train de modifier le paysage du design, requiert de la formation un positionnement clair sur ces évolutions.

Une internationalisation de la formation qui favorise les échanges et les mobilités, un enseignement des langues qui pourrait être enrichi.

L'intervention d'artistes étrangers est présente tout au long du cursus d'études. Les expériences internationales des étudiants revenant d'un séjour ou d'un stage à l'étranger sont valorisées au sein de l'école par le biais de soirées Erasmus, de capsules vidéos et lors des journées portes ouvertes. L'accompagnement des mobilités est bien en place, sous la forme d'une préparation lors du 1^{er} cycle, de dispositifs d'accueil pour les étudiants étrangers et d'aides financières. Des cours d'anglais sont dispensés durant le 2^e cycle à raison de deux heures hebdomadaires. Ces cours sont thématiques et, par conséquent, favorisent l'apprentissage de l'anglais appliqué au domaine d'activité. L'arrivée récente d'un enseignant bilingue permet dorénavant un enseignement en anglais. Il n'existe pas de certification de langue obtenue durant le cursus d'études. Les efforts sont à poursuivre en matière de certification en langues et de diversification de l'apprentissage des langues.

Le DNSEP ne propose pas de modalité de formation adaptée aux publics de la formation continue ou en alternance. Une réflexion est amorcée, et doit être poursuivie, notamment en menant une étude auprès des partenaires institutionnels et professionnels afin d'identifier les opportunités de positionnement d'une telle offre.

3 / L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Une récente évolution des effectifs à souligner. Pour l'établissement, les critères d'évaluation de l'attractivité de la formation recouvrent les nombres de visiteurs aux portes ouvertes (en moyenne 1200 visiteurs), de candidats au concours d'entrée, d'intervenants extérieurs et de nouveaux partenaires. Au cours des années 2018-2020, le nombre d'entrants en 2^e cycle est stable (6 ou 7 inscrits). L'année 2021-2022 connaît une évolution significative des effectifs avec 10 inscrits.

Un taux de réussite au diplôme remarquable. La formation suit la réussite de ses étudiants. La taille de l'établissement permet un suivi personnalisé régulier de chaque étudiant tout au long de ses études,

ce qui constitue un facteur de réussite pour les étudiants. Des aménagements de parcours sont proposés lorsque le besoin est identifié. Durant la période 2018-2021, le taux de réussite au diplôme est remarquable, il est de 100 %.

L'absence regrettable d'outil de suivi du devenir des diplômés. L'observation de l'insertion professionnelle des diplômés est empirique. Selon une enquête annuelle menée par le ministère de la Culture, l'insertion professionnelle des diplômés du DNSEP est d'environ 80 %-85 % dans les 5 années suivant l'obtention du diplôme. Un dispositif formalisé du devenir des diplômés (insertion professionnelle et poursuites d'études) est à mettre en place de manière prioritaire. Un réseau Alumni est à constituer.

4 / Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Une démarche d'amélioration continue bien en place. L'établissement a développé et diversifié ses procédures de suivi de la performance de son offre de formation. Certains dispositifs (workshops de perfectionnement, rencontres régulières avec les délégués des étudiants) permettent la remontée d'éléments qualitatifs pouvant être mobilisés dans l'analyse de la réception de l'offre de cours et des dispositifs pédagogiques l'accompagnant. Un questionnaire annuel d'évaluation des enseignements par les étudiants a été mis en place en 2017-2018, suivant en cela les préconisations formulées lors de la précédente évaluation du Hcéres. Un nouveau questionnaire, très complet, portant sur la vie de l'établissement et l'offre de formation a été proposé en 2021, avec un taux de réponse important : 70 % en 4^e année et 60 % en 5^e année.

Conclusion

Points forts

- Une formation ouverte aux enjeux sociaux, écologiques et économiques du domaine du design d'espace.
- Un livret de l'étudiant bien conçu et présentant précisément les ressources et enseignements auxquels les étudiants peuvent accéder.
- Une diversité des modalités pédagogiques, un accent mis sur les situations pratiques et la valorisation des travaux des étudiants à l'intérieur et à l'extérieur de l'école.
- Une ouverture vers l'international selon différentes formes : stage en milieu professionnel, mobilité d'études, résidences-expositions à l'international, collaborations avec des écoles d'art à l'étranger.
- Un principe de perméabilité entre les options art et design qui favorise la pluridisciplinarité et l'acquisition de compétences supplémentaires préparant l'insertion professionnelle.

Points faibles

- Un manque d'attention portée au champ du numérique et à la pratique du code informatique comme matériau du design.
- Une absence de dispositif formalisé de suivi du devenir des diplômés.
- Un manque d'explicitation des attendus de l'initiation à la recherche.

Recommandations

- Développer l'enseignement dans le champ du numérique. Affirmer un positionnement au sujet des technologies de l'Intelligence Artificielle et de la Blockchain.
- Mettre en place un dispositif formalisé de suivi du parcours de scolarité des étudiants et du devenir des diplômés. Développer un réseau Alumni.
- Préciser les orientations pédagogiques qui découlent du lien formation/recherche.

Liste des sigles

A

ACFI	Agent chargé de la fonction d'inspection de santé et sécurité
ANCT	Agence nationale de la cohésion des territoires
ANdÉA	Association nationale des écoles supérieures d'art
ARC	Ateliers de recherche et de création

B

BDE	Bureau des élèves
BSB	Burgundy School of Business

C

CA	Conseil d'administration
Cac	Conseil académique
CAGB	communauté d'agglomération du Grand Besançon
CCI	Chambre de commerce et de l'industrie
CDD	Contrat à durée déterminée
CDI	Contrat à durée indéterminée
CFA	Centre de formation d'apprentis
CGC	Communauté du Grand Chalon
CGT	Centre de gestion territorial
CGE	Conférence des grandes écoles
CHU	Centre hospitalo-universitaire
CHSCT	Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail
CNESER	Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche
CNESERAC	Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche artistique et culturels
CNFPT	Centre National de la Fonction Publique Territoriale
CRPVE	Commission de la recherche, de la pédagogie et de la vie étudiante
ComUE	Communauté d'universités et établissements
Crous	Centre régional des œuvres universitaires et scolaires
CRR	Conservatoire à rayonnement régional
CT	Comité technique
CVEC	Contribution à la vie étudiante et de campus

D

DESMA	Diplôme d'enseignement média art
DGCA	Direction générale de la création artistique
DNA	Diplôme national d'art
DNSEP	Diplôme national supérieur d'expression plastique
DOB	Débat d'orientation budgétaire
Drac	Directions régionales des affaires culturelles
DRH	Direction des ressources humaines
DSRA	Diplôme supérieur de recherche en art
DSRD	Diplôme supérieur de recherche en design

E

EBA	École des beaux-arts
EC	Enseignant-chercheur
ED	École doctorale
EHESS	École des hautes études en sciences sociales

Ensam École nationale supérieure des arts et métiers
ENT Environnement numérique de travail
EPCC Établissement public de coopération culturelle
EPCI Établissement public de coopération intercommunale
EPSCP Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel

F

Frac Fonds régional d'art contemporain

G

GPEEC Gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences
GPRH Gestion prévisionnelle des ressources humaines

H

Hcéres Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur
HDR Habilitation à diriger des recherches
HEAD Haute école d'art et de design

I

IUT Institut universitaire de technologie
ISBA Institut supérieur des beaux-arts

J

JPO Journée Portes Ouvertes

L

LSHS Lettres, sciences humaines et sociales
LDG Lignes directrices de gestion

M

MAD Mise à disposition
MSH Maison des Sciences de l'Homme

P

PEA Professeur d'enseignement artistique
PRAN Pôle régional des arts numériques

Q

QVT Qualité de vie au travail

R

RAE Rapport d'autoévaluation
RAP Régie autonome personnalisée
RCE Responsabilités et compétences élargies
RH Ressources humaines

S

Shon	Surface hors œuvre nette
SHS	Sciences humaines et sociales
SI	Système d'information
Sodavi	Schéma d'orientation et de développement des arts visuels
Strater	Stratégie territoriale de l'enseignement supérieur et de la recherche
SWOT	(analyse) Strengths, Weaknesses, Opportunities and Threats

U

UFC	Université de Franche-Comté
UFR	Unité de formation et de recherche
UQAM	Université du Québec à Montréal

V

VAE	Validation des acquis de l'expérience
-----	---------------------------------------

Observations de la directrice de l'école nationale supérieure d'art de Dijon

ENSA
D
I
J
O
N

Dijon, le 5 avril 2023

Observations de la directrice

Le rapport remis par l'HCERES concernant l'évaluation de l'ENSA Dijon représente avec précision la situation de l'Etablissement. La visite sur site des experts du HCERES leur a permis la rencontre des différentes populations de l'école : personnels de direction, étudiants, personnels administratifs, techniques et enseignants, ainsi que des partenaires de l'Ecole, ce qui a contribué à la valeur de l'évaluation.

Le rapport intègre et pointe la qualité de la politique de la formation, de la vie étudiante et de la vie de campus. Il indique des perspectives constructives pour l'Etablissement sur l'internationalisation des formations, la professionnalisation et son assise forte au sein des partenariats professionnels et artistiques.

Les analyses et recommandations portant sur «la politique de la recherche, de l'innovation, de l'inscription de la science dans la société» sont pertinentes pour ce qui est de l'importance d'affirmer et affiner la stratégie de l'Etablissement en matière d'activité et de gouvernance de la recherche, en œuvrant à la spécificité de la recherche à l'égard de la pédagogie et en structurant les partenariats, ainsi que sur l'urgence de développer un troisième cycle et de rendre opérationnel le conseil scientifique.

Pour ce qui concerne les perspectives RH de renouvellement du corps enseignant, les départs en retraite peuvent être considérés comme des opportunités dans la mesure où le recours aux contractuels est désormais possible. Le nombre de départs en retraite dans les cinq années est à relativiser également car les enseignants projettent pour beaucoup un départ lors de leur 67ème année.

Le rapport analyse précisément les atouts et points de vigilance sur lesquels la direction se mobilise sur le plan organisationnel. L'Etablissement s'est doté d'un plan pluriannuel d'investissement (PPI) en 2022 pour flécher sa stratégie immobilière et projeter la consommation du fonds de roulement à cinq ans. Ce PPI est validé du contrôle budgétaire et de la tutelle. Enfin, si le plan de refonte du système informatique est abouti, en revanche, il n'existe pas encore de schéma directeur du numérique.

Enfin, l'ENSA Dijon entrera dans une phase nouvelle en septembre 2023 avec la nomination d'un nouveau directeur ou d'une nouvelle directrice. Le nouveau projet d'établissement précisera les orientations par rapport à son intégration au sein du projet de nouveau campus tout comme au sein d'autres projets structurants.

A
R
T
&
D
E
S
I
G
N

Pour la directrice et par délégation
La secrétaire générale
Laurence JACQUEMART

Organisation de l'évaluation

La visite de l'évaluation de l'école nationale supérieure d'art de Dijon a eu lieu du 12 au 13 octobre 2022. Le comité était présidé par Madame **Geneviève MELEY-OTHONIEL**, ancienne conseillère scientifique au Hcéres, mise à disposition du ministère de la Culture, ancienne attachée de direction du Conservatoire National de Musique et de Danse, ancienne cheffe du bureau des enseignements et de la formation au ministère de la Culture.

Ont participé à cette évaluation :

- Madame **Clothilde DELSART**, Diplômée d'un master en design social de l'École supérieure d'art et de design de Valenciennes ;
- Monsieur **Antoine IDIER**, MCF à Sciences Po Saint-Germain en Laye-Institut d'études politiques et ancien Responsable de la recherche de l'ESAM Caen Cherbourg ;
- Madame **Kira KITSOPANIDOU**, Professeure à l'Université Sorbonne Nouvelle — Paris 3 et Directrice de l'UFR Arts & Médias ;
- Monsieur **Emmanuel PARISIS**, Directeur général du Crous de Lille ;
- Monsieur **Vincent RIOUX**, Plasticien et Responsable du Pôle Numérique des Beaux-Arts de Paris.

Monsieur **Daniel Coutellier**, conseiller scientifique, et Madame **Zoé Adam** chargée de projet, représentaient le Hcéres.

L'évaluation porte sur l'état de l'établissement et ses formations au moment où les expertises ont été réalisées.

On trouvera les CV des experts en se reportant à la Liste des experts ayant participé à une évaluation par le Hcéres à l'adresse URL <https://www.hceres.fr/fr/liste-des-experts-ayant-participe-une-evaluation>.

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des universités et des écoles

Évaluation des unités de recherche

Évaluation des formations

Évaluation des organismes nationaux de recherche

Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)